L'Union des Cantons de l'Est

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

73ième ANNEE

LIBERTE SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

ZEPH. NAULT, imprimeur

ARTHABASKA, JEUDI, 19 OCTOBRE 1939

No. 45

La jeunesse acclame LAPOINTE à Sherbrooke

"La conscription, c'est un fantôme des anciens jours", déclare le très hon. Ernest Lapointe à Sherbrooke.—En qui avez-vous confiance? demande M. Lapointe à la foule qui répond : En vous! Les candidats libéraux de la région reçoivent, comme M. La-Lapointe, ovations sur ovations.—La censure en temps de guerre.

Sherbrooke.—Le T. H. Ernest Lapointe, C.P., ministre de la Justice, a réglé définitivement, dimanche soir, à Sherbrooke, la question de la conscription et l'immense foule qui l'écoutait est partie convaincue que le ministre de la Justice était vraiment le rempart qui protège le Canada français contre cette forme de service militaire. On a fait ovations sur ovations au chef des Canadiens français dans le conseil de la nation et ce fut une assemblée comme on en a vu rarement dans la capitale des Cantons de l'Est.

Le T. H. Ernest Lapointe était entouré de tous les candidats libéraux des Cantons de l'Est à l'élection provinciale et les libéraux de de Sherbrooke ont fait une chaleureuse réception à M. Maurice Gingues, l'adversaire du colonel J.-S. Bourque, ministre des travaux publics, et candidat de l'Union Nationale dans le comté.

"La conscription, c'est un fantôme des anciens jours, a déclaré le T. H. M. Lapointe, et je vous donne ma parole d'honneur que jamais elle ne vous sera imposée tant que je serai là avec mes collègues. Je rends hommage à la majorité anglaise de la Chambre des communes qui a compris notre point de vue, à nous les Canadiens français, et tout le Parlement est lié à la promesse qui nous a été faite. Le spectre de la conscription est donc définitivement écarté de l'horizon canadien."

Les jeunes gens qui composaient à peu près la moitié de l'immense auditoire réuni pour acclamer le ministre de la Justice, donnèrent le signal des applaudissements.

M. Lapointe s'est amusé de ceux qui l'appellent le Hitler d'Ottawa et il a demandé à ses auditeurs si le Hitler canadien n'est pas plutôt M. Duplessis qui se conduit en dictateur au comité des comptes publics et à l'Assemblée législative. A propos du contrôle de la censure, le ministre de la Justice a déclaré qu'il es't bien bon garçon s'il a le contrôle de cet organisme de guerre, de se laisser vilipender chaque soir à la radio par des insulteurs. "Ma revanche contre ces voyous sera de les battre le 25 octobre prochain", a déclaré le T. H. Ernest Lapointe.

Le ministre de la justice a traité d'une foule de question importantes comme celles des travaux de chômage, de coopération, de finances, etc., et il a fait des mises au point contre lesquelles le premier ministre de la province aura peine à revenir.

Voici le discours qu'a prononcé M. Lapointe.

Le ministre de la justice fait remarquer qu'il n'a jamais parlé en vai nà Sherbrooke et qu'il est toujours venu dans la capitale des Cantons de l'Est pour supporter un vainqueur. Il espère que cette année encore le parti libéral fera élire son candidat dans Sherbrooke puis il passe à la partie principale de son discours.

"Je veux vous donner la raison d'être de ma présence ici, dans cette élection déclara le T. H. Ernest Lapointe. L'élection aurait dû rester provinciale mais ce n'est pas ma faute si on l'a fait porter sur la loi des mesures de guerre. A Ottawa on a lu avec beaucoup de surprise le manifeste de M. Duplessis. Ce n'était pas le temps de détourner les ministres du travail intense qu'ils s'imposaient dans l'intérêt du pays, dans un temps de crise comme celui que nous passons."

On m'a attaqué dit le H. T. M. Lapointe, et je n'ai jamais été attaqué sans venir me défendre. A l'assemblée de Trois-Rivières, le premier ministre provincial lança le mot d'orde de sa campagne: "Un vote pour Godbout et Lapointe est un vote pour la conscription et un vote pour Duplessis est un vote contre la conscription." Les amis de M. Duplessis ont trouvé que depuis quelque temps cette campagne prenait une allure criminelle et ils ont essayé de l'adoucir. Le résultat fut qu'ici, à Sherbrooke, le premier ministre a changé son discours et a dit qu'il avait été mal interprété à Trois-Rivières.

Fulgurante riposte

"Mal interprété, s'écria M. Lapointe, quand un de ses ministres a quitté l'estrade en plein milieu du discours de son chef lorsqu'il a vu le ton qu'il donnait à ses déclarations?

"Mal interprété, lorsque Hitler et se journaux se réjouissent de ce qui se passe dans la province de Québec à l'heure actuelle?

"Mal interprété lorsque toute la presse du Canada déplore qu'on se serve des malheurs de la patrie pour gagner un misérable avantage électoral?

"A Sherbrooke il a dit qu'il n'était pas un ennemi de l'unité nationale. Le lendemain, à St-Jean, il était revenu au thème de son discours des Trois-Rivières, et à Ormstown il a fait un tour de force, se prétendant pour la participation au début de son discours et contre la participation à la fin de sa harangue."

Une élection de Jazz

Le ministre de la Justice déclara que c'est une élection de jazz que le premier ministre de la province de Québec. Ce ne sont que des notes discordantes partout et ses amis, à la radio, tapent tant qu'ils peuvent sur "le pauvre Lapointe" (rires). "Mais cela ne me rend pas nerveux, ajouta M. Lapointe, et je ne suis pas ici pour me défendre contre ces attaques de basse classe. Je suis ici pour l'honneur de mon pays, pour l'union dans ma province et pour l'avenir de la confédération. En ce moment c'est le drapeau du Canada que je brandis et la défaite de Duplessis sera la première victoire du pays dans cette crise internationale. Il recule déjà et les libéraux ont gagné les premières manches. Prenez-en ma parole, nous gagnerons la bataille finale."

M. Lapointe cite alors des extraits des fascicules électoraux que l'Union nationale distribue dans les centres anglais et dans lesquels M. Duplessis déclare que ce n'est pas une question de participation ni de conscription. Mais ailleurs il retombe dans les mêmes excès de langage qu'à Trois-Rivières.

"M. Duplessis voudrait bien hisser le drapeau blanc, s'écria le ministre de la Justice, mais il fait comme Hitler qui s'est emparé de la Pologne et voudrait maintenant que les alliés abandonnent la guerre."

Une proposition

M. Lapointe ajouta: "Je vais faire une proposition à M. Duplessis. Qu'il abandonne la lutte qu'il fait au fédéral, qu'il rétracte ce

(A suivre à la page 4)

D'OU NOUS VIENDRAIT LA CONSCRIPTION

La cabale de l'Union Nationale s'évertue à mettre dans l'esprit des électeurs timorés qu'un vote pour un candidat libéral sera un vote en faveur de la conscription.

M. Duplessis sait parfaitement que M. Mackenzie King a déclaré que son gouvernement ne recourrait pas à la conscription, pour la première raison que les engagements volontaires excèdent déjà, et de beaucoup, les cadres des contingents que notre pays estime devoir fournir à l'Angleterre et à la France. Il sait aussi que nos ministres qui représentent la province de Québec à Ottawa se sont solennellement engagés à combattre toute proposition de conscription, et même à démissionner plutôt que d'y donner leur agrément.

Malgré ces déclarations franches et nettes des autorités fédérales, M. Duplessis fait de la conscription le gros atout de son jeu; ses candidats crient à qui mieux mieux qu'un vote pour les libéraux sera un vote en faveur de la conscription.

Les électeurs qui tiennent à se renseigner avant d'exprimer leur suffrage, les citoyens éclairés qui pèsent le pour et le contre avant de se prononcer sur un programme électoral, se rendent compte d'emblée de la fausseté de cette argumentation. Mais dit-on appréhender que des groupes insuffisamment avertis se laissent prendre à cet épouvantail que l'Union Nationale fait surgir à leurs yeux? Faut-il admettre que nous avons, parmi les électeurs de notre province, des gens assez ignorants de la politique canadienne pour croire que M. Duplessis peut les préserver de la conscrpition—si jamais conscription il y a?

La conscription relève constitutionnellement de l'autorité fédérale. 1917, c'est le Cabinet d'Ottawa, ce sont les amis franchement bleus de M. Duplessis qui l'ont décrétée, sans demander l'avis de Québec ou des autres provinces.

M. Mackenzie King et nos ministres fédéraux nous ont nettement déclaré que, sous aucun prétexte, ils ne recourront à la conscription, qu'ils n'y consentiront jamais. Si la conscription est imposée pour la guerre qui s'est récemment déclarée et qui pourra durer plusieurs années, elle ne sera pas imposée par M. Mackenzie King ni par les ministres qui nous représentent actuellement à Ottawa; elle ne sera pas imposée par un gouvernement libéral, mais par un Cabinet qui remplacera celu ide M. Mackenzie King et qui se composera encore des amis de M. Duplessis.

Il ne semble pourtant pas si difficile de comprendre que la conscription est une mesure exclusivement fédérale. Un vote pour M. Godbout ou pour un autre candidat libéral ne sera donc pas un vote en faveur de la conscription. Dans cette élection provinciale de Québec, telle que M. Duplessis l'a ordonnée, il est plus vrai d'affirmer et d'assurer au peuple que le vote en faveur de la conscription sera celui qu'on donnera à M. Duplessis ou à l'un de ses candidats de l'Union Nationale.

S'il advenait que le scrutin du 25 octobre ramenât M. Duplessis au gouvernement de Québec, nos ministres à Ottawa seraient tenus de démissionner; M. Mackenzie King se verrait probablement contraint, pour faire face à la situation qu'aurait provoquée M. Duplessis, d'ordonner des élections générales dont personne aujourd'hui ne saurait prédire le résultat. La majorité du pays est manifestement favorable à la participation du Canada à la guerre européenne, et l'on peut pressentir que des élections fédérales, à l'heure actuelle, porteraient au pouvoir des politiciens résolus à contribuer à la guerre beaucoup plus que M. Mackenzie King et ses collègues n'ont décidé de contribuer. Et si la conscription est jugée nécessaire ou seulement opportune, ce sont les nouveaux gouvernants, les successeurs de M. Mackenzie King et de ses ministres, qui l'imposeront par tout le pays.

La défaite de M. Duplessis aura donc pour premier résultat d'assurer le maintien, à Ottawa, de nos ministres qui ont solennellement promis de ne jamais consentir à la conscription. Un vote pour M. Duplessis ou pour l'un de ses candidats sera donc un vote qui ouvre la porte à la conscription, en provoquant l'avènement, au pouvoir central d'Ottawa, des politiciens qui décrètèrent la conscription en 1917. Un vote pour M. Godbout ou pour un candidat libéral sera donc un votre CONTRE la conscription, en maintenant à Ottawa les ministres opposés à la conscription.

M. Duplessis comprend si bien la situation que ses cabaleurs et candidats ont pour mot d'ordre de renverser cette situation et, par tous les sophismes et tous les mensonges, de faire accroire aux populations ouvrières et rurales que lui seul, comme premier ministre de Québec, pourra écarter de nos foyers le spectre de la conscription.

M. Duplessis redeviendrait premier ministre à Québec, après le 25 octobre, qu'il n'aurait pas plus qu'aujourd'hui d'autorité pour s'objecter à la conscription, puisque cette mesure d'urgence, qu'on le sache bien, relève exclusivement du pouvoir fédéral et qu'aucun gouvernement provincial n'a voix au chapitre.

Il suffit de connaitre le rudiment de la politique et les grandes lignes de notre Constitution nationale pour se rendre exactement compte de la situation politique que M. Duplessis s'évertue à embrouiller. En une heure aussi grave de conséquences pour la province de Québec, M. Duplessis exploite l'épouvantail de la conscription pour extorquer un verdict dont Berlin et Moscou auraient à se féliciter selon l'expression de M. Lapointe.

(LE CANADA)

L'HON. M. GODBOUT

DECLARE QUE LE GOUVERNEMENT DE QUEBEC A RUINE LE CREDIT DE QUEBEC

St-Jean.—Parlant dans les deux langues, ici, l'hon. Adélard Godbout, chef du parti libéral provincial, a déclaré "qu'aucun homme n'avait accompli autant pour semer la désunion entre les deux races, que le chef du gouvernement de l'Union Nationale". Le chef libéral a déclaré que le premier ministre Duplessis avait décidé de faire des élections pendant la période de guerre sous le prétexte que l'autonomie de la province de Québec est menacée par les autorités à Ottawa et il a ajouté que M. Duplessis avait fait plus qu'aucun autre chef du gouvernement provinciale pour saboter les droits de la population de Québec.

Le chef libéral a admis que d'autres provinces du Dominion sont sous la tutelle du gouvernement fédéral et il a expliqué que la raison de cette situation, c'est que quelques-unes des autres provinces sont en banqueroute.

"Il y a danger que la province de Québec devienne sous la tutelle du gouvernement fédéral si l'administration actuelle continue de plonger la province dans les dettes à plus d'un million par semaine comme ce fut le cas dans le passé."

Le chef libéral a encore déclaré sous le rapport de la question financière, que le premier ministre Duplessis avait épuisé le crédit de la province, qu'il avait tenté d'emprunter de l'argent dans d'autres parties du Canada et que finalement, il avait été obligé d'aller aux Etats-Unis pour contracter son dernier emprunt de $30,000,000.

"Quant le prêt eut été obtenu, il s'est agi de fournir un état des finances de la province de Québec, et bien que le prêt avait été consenti, les autorités américaines apprirent que l'état des finances comportait de fausses représentations, à tel point que la parole du gouvernement provincial ne sera plus acceptée de l'autre côté de la frontière."

Les résultats de ces fausses représentations de la part du gouvernement sont éloquemment-illustrés dans le fait que le gouvernement américain a refusé d'accepter un chèque de $32 du gouvernement provincial, à moins d'avoir été certifié par une banque canadienne. La raison de ce refus, c'est que le gouvernement provincial avait trompé délibérément Washington sur l'état financier de la province."

M. Godbout a encore prétendu que M. Duplessis avait lancé le cri de la conscription dans le but de couvrir le mauvais état financier de la province. Il a déclaré "qu'en 1917 M. Duplessis était déjà dans la vie publique et appartenait au même parti qui endossa les idées du premier ministre Borden et de l'ancien premier ministre Meighen."

L'hon. Godbout a demandé à son auditoire de se souvenir que le chef conservateur à Ottawa, l'hon. R.L. Manion, était membre du parti libéral en 1917 et qu'il déserta son parti cette même année parce qu'il était opposé aux ministres du Québec sur la question de conscription. M. Godbout a encore déclaré que le premier ministre Duplessis tentait d'abandonner la population de Québec à la merci des chefs politique comme Manion et autres qui ne comprennent pas l'opinion des électeurs de cette province.

L'ancien premier ministre de la province a déclaré que des rapports confidentiels qu'il reçut révèlent que M. Duplessis n'est pas sûr de son propre siège aux Trois-Rivières, et qu'il a les yeux sur des comtés d'alentour où il croit avoir une opportunité de se faire élire.

M. Godbout a encore attaqué la politique de M. Duplessis en matières d'agriculture, ainsi que la législation ouvrière.

CONSPIRATION POUR AIDER LE MINISTERE DUPLESSIS

Un article du "Financial Post" est commenté dans les cercles libéraux — Mouvement en faveur de Duplessis à Québec et d'un cabinet d'union à Ottawa.

Montréal.—Dans les cercles libéraux de Montréal, on est d'opinion que duex articles publiés hier par le "Financial Post" ont été inspirés par un groupe de financiers et reflètent leur secret désir: la victoire de M. Duplessis et un cabinet d'union, lors de la dernière guerre, ne permit pas seulement la conscription, mais aussi la réussite de certains "schemes" financiers d'envergure.

Les articles du 'Financial Post" confirment la mise en garde faite

(A suivre à la 5e page

Cultivateurs!

• • •

Pourquoi fertiliser vos pâturages ?

Parce que la fertilisation permet de reduire d'au moins cinquante pour cent l'étendue en pâturage, libérant ainsi une superficie proportionnelle pouvant être affectée à d'autres cultures.

Parce que l'argent investi en engrais chimiques pour la fertilisation d'automne des pâturages est plus que remboursé par le surplus de lait, dès la première année. Son effet dure au moins trois ans.

Vous pouvez vous procurer immédiatement le 0-16-6 pour fertilisation des pâturages en vous adressant à

La Coopérative Féderée de Quebec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault, Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R., WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT
Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.
12 mai 1 an

Chateauguay Perrault
Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques Ouest
Chambre 420 - - MONTREAL
Tél.: PL. 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard & Perrault

Philippe Marchand, C.R.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau : Hôtel-de-Ville

RAYMOND BEAUDET
AVOCAT
No. 177, rue Notre-Dame
Edifice Rheault & Frère
VICTORIAVILLE, P. Q.
15 août 1938 1 an.

NOTAIRES

GARNEAU & GARNEAU
NOTAIRES
CHARLES-ROBERT GARNEAU
MARCEL GARNEAU
ARTHABASKA, P. Q.

ATTENTION

Toute personne ayant des lames de clipper à faire aiguiser est priée de s'adresser à M. ALCIDE PEPIN, boîte postale 14, village de Princeville, qui fera le travail au prix de 50 sous le set. Ouvrage garanti. Je fais l'essai des lames avant de les retourner.

28 sept. 2 m.

AVIS

Toute correspondance pour être publiée dans notre journal doit nous parvenir le mardi. Vu les retards causés par le petit nombre de trains nous apportant les malles, nous ne pouvons pas toujours publier les correspondances nous arrivant le mercredi soir ou le jeudi matin.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

DR EDOUARD COTE
MEDECINE et CHIRURGIE
Heures de bureau:
de 2.15 h. p. m. à 4 h. p. m.
de 7.15 h. p. m. à 9 h. p. m.
Pas de bureau le dimanche
Téléphone : Bureau, 471
Résidence, 629
126 Notre-Dame
Deuxième étage, à droite.
VICTORIAVILLE, P. Q.
19 janv. j. n. o.

DR C. A. GILBERT
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALITE :
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision
Ajustement de verres et montures
195 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE, Qué.
En haut de la Banque Canadienne Nationale

A VENDRE
Bon commerce de quincaillerie et d'épicerie ainsi que maison et épendances. Cause de santé.
S'adresser à
M. JOSEPH THIBEAULT,
Princeville.
4 sept. 4 f.

AUX AMATEURS DE PHOTOGHAPHIES
A la demande de nos clients la Librairie de "L'Union", Arthabaska, tiendra, à l'avenir, un assortiment complet de FILMS pour Kodak. Ceux qui en auraient besoin pourront s'adresser à nous.
Les commandes par la malle recevront notre plus prompte attention.

AUX ECOLIERS
Achetez vos articles de classes à la LIBRAIRIE DE "L'UNION" et vous aurez entièrement satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.
Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants : Cahiers, Crayons, Plumes, Portes-plumes, Gommes, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boîte de Peintures, etc.
Nous tenons tous les livres de classes tels que: Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.
Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST
ARTHABASKA, JEUDI, 19 OCTOBRE 1939



M. WILFRID GIROUARD

Votons pour le Candidat libéral, le Candidat du peuple

La Lutte électorale dans Arthabaska

Monsieur Wilfrid Girouard, C. R., candidat libéral, et Monsieur Wlifrid Labbé, candidat de l'Union nationale, ont été mis en nomination hier.

La victoire de M. Girouard ne laisse aucun doute.

Les électeurs trompés en 1936 désirent prendre leur revanche.

Conservateurs et libéraux vont s'unir pour rendre éclatante la victoire du candidat libéral.

M. Girouard a sacrifié son siège à la Chambre des Communes pour pouvoir prendre la défense des intérêts du peuple.

Nos adversaires dans la présente lutte essaient de refaire la lutte malpropre de 1936.

On procède par viles insinuations, et quand ils sont sommés de s'expliquer lis se dérobent.

C'est une campagne malhonnête que font en ce moment monsieur Wilfrid Labbé et ses amis.

Ils ne méritent pas le respect des honnêtes gens.

Les électeurs du comté ont à juger l'administration que nous avons eue à Québec depuis trois ans.

Nos finances sont dans le marasme; la province n'a plus de crédit. Nous sommes près de la faillite. Ce fut une administration de gaspillage. L'Union Nationale parle de guerre afin d'empêcher la discusion des affaires provinciales.

Les électeurs vont se rappeler qu'un vote pour Girouard est un vote pour une saine administration, pour le rétablissement de l'ordre dans les finances, pour l'économie, pour l'aide aux cultivateurs, aux colons, aux ouvriers et à toutes les classes de la société.

Puisque l'on a voulu mettre en cause la politique fédérale, qu'on se rappelle qu'un vote pour M. GIROUARD est un vote contre la conscription, et en faveur de MM. KING, LAPOINTE et CARDIN, les seuls remparts contre la conscription.

Un vote pour M. Labbé est un vote pour le désordre dans les finances, pour les dépenses extravagantes et pour la conscription.

M. Labbé veut maintenir l'administration actuelle et cela signifie le départ de MM. King, Lapointe, Cardin, Power et Dandurand du Cabinet fédéral, et un gouvernement d'union et la conscription.

Electeurs d'Arthabaska, conservateurs et libéraux, donnez-vous la main pour élire M. GIROUARD le 25 courant par une éclatante majorité.

POUR QUI VOTER ?

Le gouvernement de Québec qui promettait tant de choses en 1936 et qui accusait tous les libéraux de voleurs et de bandits n'est pas arrivé à pouvoir administrer la province durant les cinq années que devait durer son mandat. Ce gouvernement qui agit comme un homme sans raison, chasse tel ou tel ministre, confiant des postes importants à des incapables, dépensant l'argent du peuple sans discernement, gaspillant pour le plaisir de gaspiller, croyant suppléer à tout en criant très fort, se voit aujourd'hui acculé à une impasse: il n'a plus d'argent pour payer ses dettes les plus pressantes qui se chiffrent à plusieurs millions. Plutôt que d'admettre son incapacité à administrer, il cherche à faire dévier la lutte sur le terrain fédéral en prétendant que le gouvernement fédéral empêche notre province d'emprunter par ses mesures de guerre. Mais les emprunts ne seraient pas nécessaires si le budget se bouclait normalement comme du temps des libéraux. Et si le budget de la province ne se boucle pas ce n'est certainement pas de la faute du gouvernement fédéral.

Le parti libéral a été au pouvoir durant près de 40 ans, rendant de bons services à la province. L'Union nationale a été au pouvoir durant trois ans seulement et déjà l'on constate que le temps d'écarter ce parti est venu. A la fin de son régime le parti libéral laissait la province dans une situation financière enviable: dans trois ans l'Union nationale a endetté la province trois fois plus que les autres partis l'ont fait durant les soixante et neuf années qui ont précédé.

L'Union Nationale selon ses méthodes propres, a voulu tromper les lecteurs en présentant un bilan mensonger de ses affaires: on a cherché à faire croire aux nôtres que la province bouclait son budget avec des surplus alors que les déficits de plusieurs millions s'accumulaient. Le truc consistait à mettre à part certaines dépenses extraordinaires dont on ne tenait pas compte. Ce procédé est comparable à celui-ci : un marchand, s'intitulant marchand de bonbons, faisait aussi au même endroit, commerce de tabac; il fit durant une année un profit de $500.00 avec ses bonbons mais une perte de $2,000.00 avec son tabac. Il s'empresse de crier partout que son négoce est florissant et qu'il a fait $500.00 de surplus. "Mais le tabac, lui dit-on, ne vous a-t-il pas occasionner une perte et n'êtes vous pas, après tout, $1500.00 en perte?" Et le marchand de répondre: "Les bonbons sont les bonbons, les tabacs sont les tabacs, j'ignore le tabac et je ne pense qu'aux bonbons." "Mais enfin, lui répond-on, que vous perdiez de l'argent sur les bonbons ou sur le tabac, la perte est tout de même subie par votre bourse à vous, la même bourse donc." Alors pour toute réponse ce marchand fort versé dans les chiffres dit: "Ne me tenez jamais tel langage, vous n'êtes qu'un bandit, un voleur, un assassin, un criminel..., et puis votr efigure ne me revient pas, taisez-vous."

C'est ainsi qu'agit l'Union Nationale qui a porté la dette publique en trois ans de $130,000,000 à $315,000,000. L'Union nationale a l'audace de soutenir qu'elle veut protéger l'autonomie de la province. Mais et-ce en ruinant notre province, en la mettant sous la tutelle des financiers étrangers que ce but sera atteint? Est-ce en ridiculisant et discréditant notre gouvernement que notre province sera respectée? Est-ce en attisant les haines de toutes sortes contre nous, que notre bonheur sera garanti?

Si nous voulons une province libre et bien adminisitrée, si nous voulons éviter la faillite prochaine, si nous voulons que le bon sens remplace l'absurde à Québec, votons pour GODBOUT le 25 octobre prochain. Dans le comté d'Arthabaska, le candidat libéral est M. Wil-Mais est-ce en ruinant notre province, en a mettant sous la tutelle des Communes durant plusieurs années, il rendra aussi de grands services à Québec.

Votons pour *WILFRID GIROUARD*

LE CANDIDAT DU PEUPLE

1 Girouard Wilfrid — Arthabaska X

2 Labbé Wilfrid — Victoriaville

Les Etats-Unis sont-ils prêts ?

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les Etats-Unis vont entrer dans le conflit actuel dans quelques mois; nous croyons plutôt que les Etats-Unis s'abstiendront toujours. Libre à eux d'agir ainsi. Mais il ne leur suffit pas de lever le nez dédaigneusement avec mépris. Il leur serait bien plus profitable de se demander s'ils sont prêts à défendre leur superbe isolement. Sans être un expert militaire, nous pouvons affirmer que la préparation américaine à la défense de son territoire est insuffisante, surtout si l'on considère l'étendue des Etats-Unis.

Le plus sage serait pour ce pays de mettre de côté ses discours et ses discussions sur les affaires des autres et de constater sa faiblesse réelle. Les Américains sont incapables de défendre à la fois la côte de l'Atlantique et la côte du Pacifique; ils auraient aussi bien de la peine à se défendre contre une troupe qui aurait envahi le Canada soit par l'Est, soit par l'Ouest, notamment en passant par l'Alaska, puisque leurs frontières sont sans fortifications. Que ferait notre gros voisin s'il était pris entre deux fonts un au nord et l'autre au sud du côté du Mexique? La chose n'est pas impossible puisque la Russie peut jouer un rôle important dans la guerre— ou plutôt dans l'après-guerre si la France et l'Angeterre étaient vaincues. L'U. R. S. S. prendrait pied en Alaska et chez son ami le Mexique, sans compter les mouvements internes de sédition Communiste qui sont mal contrôlés aux Etats-Unis.

Il semble de plus en plus prouvé que la force seule impose le respect et les Etats-Unis peuvent créer une armée pour se faire respecter. Mais qu'ils n'attendent pas trop tard: une préparation militaire est longue et coûteuse et à l'heure présente les Etats-Unis malgré toutes leurs richesses ne peuvent faire face à aucun pays d'Europe ou d'Asie qui a quelqu'importance.

Châteauguay PERRAULT.

Les Dettes de la Province affectent tout le Monde

On entend dire par plusieurs personnes: "La province est bien endettée, c'est vrai; mais que voulez-vous que cela fasse. Cela ne m'en ôte pas, et ce n'est pas moi qui en paierai les frais. On taxera les gens très riches et les grosses compagnies." Est-il nécessaire de dire que rasionner de la sorte équivaut à ne pas raisonner du tout.

Si la province s'endette, elle contracte l'obligation de payer de fortes sommes d'intérêt et de rembourser le capital un jour ou l'autre remettant ainsi à plus tard le paiement de dépenses qui aurait dû être faite tout de suite. Bien plus, chaque fois que la dette publique augmente, les chances d'emprunter et de boucler le budget de cette façon facile diminuent. Tout cela contribue donc à rendre les taxes absolument indispensables et de plus en plus lourdes.

Or, les taxes, c'est en fin de compte tout le monde qui les paye. L'impôt sur le revenu est le seul qui affecte presqu'uniquement les classes aisées, et cet impôt n'existe pas dans notre système de taxation provinciale.

Les licences d'automobiles sont payées aussi bien par les pauvres que par les riches, la taxe sur l'essence sur la nourriture, sur les amusements de même. Les timbres de loi que tous les plaideurs trouvent si chers à payer, sont un poids lourd pour tous ceux qui veulent s'adresser aux tribunaux pour demander justice.

Les taxes qui atteignent les grosses maisons de commerce sont en définitive payées par les petits consommateurs chaque fois qu'ils achètent un objet qui sort de ces gros établissements commerciaux.

Le trop grand nombre de taxes élevées arrête les affaires et paralyse l'activité économique d'un pays : tous ont intérêt à ce que le pays ne soit pas taxé. Il n'y a que le chômeur, qui reçoit un montant hebdomadaire de l'Etat, sans souffrir des taxes... et encore, son chômage peut être causé précisément par les taxes qui arrêtent et paralysent les initiatives privées, et il souffre comme tout autre de la hausse des prix causée par les taxes. Une province qui s'endette comme la nôtre est menacée du plus grand des maux: elle deviendra sous peu l'instrument docile et soumis des financiers internationaux et elle perdra ainsi toute indépendance. Nous ne serons bientôt plus maitres chez nous; l'étranger. dictera ses volontés et fera même écarter les nôtres des postes les plus lucratifs que la province peut donner.

ASSEMBLÉES
DE M. WILFRID GIROUARD
CANDIDAT LIBERAL

●●●●

M. Wilfrid Girouard, le candidat libéral, dans le comté d'Arthabaska, tiendra des assemblées publiques aux endroits suivants et aux heures indiquées :

SAMEDI, le 21 cotobre .....A 2½ heures de l'après-midi .....Princeville

DIMANCHE, le 22 octobre .....Après la grand'messe .....Tingwick

LUNDI, le 23 octobre .....A 8 heures du soir .....A Warwick, dans la salle municipale

M. GIROUARD invite tous les électeurs à ces assemblées. Il y invite aussi ses adversaires.

GRANDE ASSEMBLÉE
A Victoriaville
DIMANCHE, le 22 OCTOBRE

A 2.30 heures p. m.

Dans la Salle du Collège des Frères du S.-Coeur

L'HONORABLE T. D. BOUCHARD,
DEPUTE DE ST-HYACINTHE
et chef de l'Opposition à Québec,

L'HONORABLE OSCAR DROUIN,
DEPUTE DE QUEBEC-EST,
qui fut ministre des Terres et Forêts dans le gouvernement Duplessis,

MONSIEUR WILFRID GIROUARD,
CANDIDAT LIBERAL,

L'HONORABLE J. E. PERRAULT,

MONSIEUR J. A. A. LECLAIRE,
de Montréal,

MONSIEUR DALMA LANDRY,
Avocat, de Sherbrooke

..et autres orateurs itendront une assemblée à Victoriaville,

DIMANCHE PROCHAIN, le 22 OCTOBRE,

à deux heures et demie, dans la salle du collège des Frères du Sacré-Cœur.

Toutes les questions provinciales seront discutées.

ALLONS EN FOULE A CETTE ASSEMBLEE

PRIME
SUR LE BEURRE ET LE FROMAGE

Durant la campagne de 1936 tous les orateurs de l'Union Nationale promirent aux cultivateurs une prime sur le beurre et le fromage durant toute l'année.

Cette promesse a été violée comme toutes les autres. Durant la session de 1937. M. Chaloult, député de Kamouraska, a proposé que le gouvernement établisse cette prime sur le beurre et le fromage et remplisse la promesse faite en 1936. Tous les libéraux ont voté en faveur de la proposition de M. Chaloult et tous les membres de l'Union nationale ont voté contre, y compris M. J. D. Gagné, alors député d'Arthabaska.

Voici comment se lit le procès verbal de cette séance dans les journaux de l'assemblée législative de Québec, session 1937, page 209 :

"L'ordre du jour appelle la Chambre à se former de nouveau en comité des subsides.

L'honorable M. Fisher propose que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élève.

M. Chaloult propose, par voie d'amendement, secondé par M. Grégoire:

Que tous les mots après "Que" dans la motion proposée, soient retranchés et remplacés par les suivants:

Cette chambre tout en se déclarant prête à voter les subsides nécessaires à l'administration du Gouvernement regrette que celuici n'ait pas encore accordé la prime promise sur le beurre et le fromage et exprime l'avis qu'elle devrait être octroyée sans plus de délai.

Et l'amendement étant mis aux voix, la Chambre se divise et, sur la demande qui en est faite, les noms sont enregistrés ainsi qu'il suit :

Pour

Messieurs Bastien, Bercovitch, Bertrand (Montréal-Laurier), Bouchard, Bouthillier, Chaloult, Connors, Delagrave, Drouin, Dumaine, Grégoire, Hamel, Lawn, Messier, Turcotte : 15.

CONTRE :

Messieurs : Auger (Gatineau), Auger (Montréal-Saint - Jacques), Barrette (Terrebonne) Beaudry, Béique, Bélanger, Castonguay, Coonan, Dubé (Témiscouata), Duguay, Bellemarre, Bilodeau, Boiteau, Boyer, Bullock, Caron, Larivière, Larouche, Leduc (Laval), Leduc (Soulanges) Duplessis, Dussault, Elie, Fisher, Fleury, Gagné, Jolicœur, Labbé, Labelle, Langlais, Lesage, Marier, Pelletier (Gaspé-Nord), Perron, Pouliot, (Gaspé-Sud), Pouliot (Missisquoi) Taché, Tardif, Tellier, Trudel : 40.

L'amendement est ainsi rejeté.

Et la motion principale étant mise aux voix, la Chambre l'adopte.

En conséquence, la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides."

NAISSANCES

16 octobre : Baptême: Philippe Jean-Paul, fils de M. et Mme Emile Blanchet, née Hélène Bérubé. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Bergeron. Porteuse, Mme Nath. Banchet.

15 octobre : Baptême : Joseph Jean-Marc, fils de M. et Mme Omer Couture, (Anastasie Simoneau). Parrain et marraine, M. et Mme Léon Couture, de Ste-Victoire d'Arthabaska.

MARIAGE

14 octobre : Mariage de Simone Croteau, fille de M. Alphonse Croteau, de cette paroisse, avec M. Florent Carignan, fils de feu William Carignan, de St-Rémi de Tingwick.

DECES

14 octobre : Inhumation de Rosaire Dufresne, 23 ans, fils de M. et Mme Henri Dufresne, de cette paroisse.

GRANDE ASSEMBLEE
A VICTORIAVILLE
Le 24 Octobre, à 8hrs.

DANS LA SALLE DU COLLEGE DES FRERES DU SACRE-CŒUR

◆

L'HONORABLE J. N. FRANCŒUR,
ANCIEN MINISTRE LIBERAL A QUEBEC
et député à la Chambre des Communes pour le comté de Lotbinière,

tiendra une assemblée publique à Victoriaville,

MARDI SOIR, le 24 OCTOBRE, à 8 HEURES

M. FRANCŒUR sera accompagné de plusieurs orateurs.

Il traitera des diverses questions qui intéressent les électeurs.

Qu'on aille les entendre en foule!

DES MILLIERS DE PERSONNES ACCLAMENT L'HONORABLE M. CARDIN, A ST-SAUVEUR DE QUEBEC

L'honorable M. Cardin a porté la parole dimanche à St-Sauveur de Québec. Il a été acclamé.

Voici un résumé de son discours.

"Je vous parlerai en toute franchise, commença le ministre des Travaux publics, car je n'ai rien à vous cacher, pas plus que mes collègues je n'ai de reproches à me faire..Je suis fier de mes origines canadiennes-françaises et d'appartenir à un grand pays cvomme le Canada, je suis heureux de me trouver au sein d'une population française dont je lis la droiture dans les yeux et dont le sourire, qui se mèle à la lumière de l'automne, est un témoignage d'honnêteté et le signe de son espérance en la victoire libérale du 25 octobre.

J'ai consacré 30 ans de ma vie à la politique et je ne dérogerai pas aujourd'hui à mon attitude d'exposer les problèmes, comme ils se présentent dans la réalité. Les canadiens-français ne peuvent s'imposer par le nombre mais ils le peuvent par leur valeur, leur union et leur esprit véritablement canadien. Je n'ai rien à cacher, nous d'Ottawa n'avons rien à cacher. Le gouvernement libéral est opposé à la conscription. Les Canadiens-français le sont et il a tenu compte de leur sentiment. Mais les Canadiens-français ne sont pas le nombre, ils vivent dans un pays à majorité anglaise. Ottawa a librement décidé de participer à la guerre parce que ce pays y avait intérêt et non pour défendre les intérêts des autres. Cette participation n'excèdera pas la limite du volontariat et elle sera dans la mesure des moyens du pays.

1917, continua l'hon. Cardin, ne se répétera pas pourvu que vous manifestiez votre volonté de maintenir à Ottawa le gouvernement libéral (Ovations prolongées). Et cette volonté vous la manifesterez, comme la province de Québec a déjà su le faire à l'heure du danger, en vous ralliant autour des chefs libéraux. (La foule applaudit de nouveau. Lorsque ses applaudissements eurent diminué, des cris partirent de "la gang à "Pit" Bertrand". Un libéral lança cette répartie qui eut du succès: "C'est le reste du whiskey des Trois-Rivières qui se montre...")

Nous avons grandi, dit l'hon. Cardin. Nous faisons partie du Commonwealth à titre de nation libre cette liberté ne durerait pas longtemps si nous prenions le chemin le plus facile, celui de la lâcheté. Nous sommes entrés en guerre et afin de défendre cette liberté qui a fait le Canada et qui demain lui permettra d'atteindre des sommets plus hauts encore. Pour le monde civilisé nous avons une place que nous ne pouvons aussi les responsabilités qu'elle comporte.

Ce pays est composé des provinces, toutes égales. Et la Confédération ne durera que si chacune d'elles fait sa part. Québec fait la sienne...

(Des jeunes gens entonnent "O Canada". M. Cardin leur réplique: Dans votre bouche "O Canada" est un blasphème, Vous ne savez donc pas ce que vous faites?" La foule applaudit.)

...Québec, continue le ministre fédéral, est représenté à Ottawa par les mêmes hommes qui défendaient ses fils en 1917, par ceux qui faisaient exempter ses jeunes gens alors que les bleus les trainaient devant les tribunaux avant de les enfermer à la caserne. ("C'est vrai, c'est vrai" crient des hommes d'âge mûr). Pas un seul homme ne partira du Canada par la force. Ceux qui sont déjà dans l'armée signent un nouvel engagement s'ils consentent à traverser l'océan. Il en sera de même tant que les libéraux seront à Ottawa: pas de conscription. Pensez-y sérieusement, pouvez-vous empêcher un anglais d'aller à la guerre s'il le veut? Impossible. Ceux qui ne veulent point y aller n'ont qu'à rester tranquilles à leurs foyers.

L'hon Cardin examina ensuite ensuite la prétention de ceux qui considèrent les Etats-Unis les défenseurs du Canada. Croyez-vous que la république voisine viendra à notre secours pour nos beaux yeux? Ceux qui le croient ignorent les réalités politiques. Ils oublient aussi qu'en 1775 ce sont les Canadiens-français qui se sont battus afin d'éviter d'éviter l'annexion: que leurs pères ont cru en la destinée du Canada; qu'elle se réalise aujourd'hui selon leurs vœux.

Tous les hommes de bonne foi, continua l'orateur, sont unanimes à appuyer l'attitude du parti libéral dans le présent conflit, à reconnaitre que les libéraux seuls peuvent maintenir l'unité nationale.

Dans les villes et les campagnes l'organisation de l'Union Nationale a recours à un truc dégoûtant. Des hommes, souvent habillés en soldats, même en agents de la Gendarmerie Royale, se présentent dans les foyers et demandent les noms, l'âge des garçons, disant que c'est en vue de la conscription, que c'est pour l'enregistrement décrété par le gouvernement fédéral.

Nous n'avons pas décrété l'enregistrement des hommes. Personne n'a le droit de vous demander de renseignements. Et si vous recevez de tels visiteurs mettez-les dehors à coups de poings, de pieds et avec des bâtons si c'est nécessaire. Je vous garantis. sur ma responsabilité ministérielle, que vous ne serez pas inquiétés si vous prenez les moyens que je vous indique, les seuls qui conviennent au procédé odieux que tout citoyen honnête réprouve.

L'hon. Cardin passa ensuite au chapitre de l'autonomie. Elle n'a jamais été si bien sauvegardée que par les libéraux, affirma-t-il. En voulez-vous la preuve: les ouvriers canadiens ont demandé l'assurance-chômage. Pour l'établir il fallait obtenir la permission des provinces. Québec s'y est opposé. Nous ne l'avons pas établie, cela malgré que des provinces nous ont demandé de passer outre à la volonté de la province de Québec.

La loi des mesures de guerre, toutes les lois spéciales de la dernière session ,s'appliquent à toutes les provinces. Le gouvernement de Québec prétend qu'elles violent son autonomie. Pourquoi les autres provinces ne se plaignent-elles pas si vraiment ces lois violent l'autonomie qui est la même pour toutes les provinces en vertu du pacte de 1867?

Quel jeu, quelle manœuvre dangereuse! La province de Québec s'isolera-t-elle des autres? Deviendra-t-elle une réserve, répondra-t-elle à un appel aux préjugés.? Non, les Canadiens français avent que tout ce pays est celui de leurs pères, qu'il est leur domaine à eux aussi bien que la province de Québec. Ils ne l'oublieront pas, le jour du scrutin, ils affirmeront leur droit à un Canada uni, fort et libéral. Peuple de Québec, Duplessis ne réussira pas à t'enfermer dans une réserve, s'écria l'honorable Cardin qui dénonça ensuite la tactique de l'Union Nationale qui a toujours cherché querelle au fédéral, qui se plaint de n'avoir pas eu sa part de subsides fédéraux alors que par mauvaise volonté elle a privé la province de millions votés pour elle et qui dorment dans les coffres d'Ottawa.

La voix de St-Sauveur sonne le ralliement de tous les hommes de bonne volonté du peuple de la province, elle se répercutera dans nos campagnes et les villes voisines, s'ajoutera à celles des autres centres de la province qui ont confiance aux libéraux, à ceux d'Ottawa et à ceux du uQébec. Et le 25 octobre sera pour la délivrance, conclut l'hon. Cardin, qui souligna que la population de Sorel, comme celle de Québec, appuyait le parti libéral.

LA PREUVE

QUE LE GOUVERNEMENT DE QUEBEC NE PAYE PAS SES DETTES

GREVE CHEZ LES EMPLOYES DE LA VOIRIE PROVINCIALE

Rimouski.—Plus de 125 employés de la voirie provinciale dans le comté de Bonaventure ont déclaré la grève vendredi dernier, parce qu'is n'avaient pas été payés depuis 3 mois. Ils ont demandé leur salaire à plusieurs reprises, mais on les remettait de jour en jour. Vendredi matin, ils ont refusé de retourner à l'ouvrage d'ici à ce que le travail fait soit payé.

M. LABBE A ST-REMI

M. Wilfrid Labbé, candidat de l'Union nationale, a convoqué une assemblée des électeurs à St-Rémi, lundi avant-midi, le 16 courant. Ses amis ont envoyé des automobile et des camions dans tous les rangs de la paroisse pour amener les électeurs au village de St-Rémi.

Lorsque M. l'abbé et ses orateurs sont arrivés pour tenir leur assemblée, il y avait tout au plus une dizaine de jeunes gens qui avaient répondu à l'appel. L'assemblée n'a pas eu lieu et M. Labbé est retourné chez lui bredouille.

Ce que la "Gazette" de Montréal écrit

La "Gazette" de Montréal, journal conservateur qui a toujours appuyé l'administration de M. Duplessis écrivait lundi, le 16 courant, en éditorial, ce qui suit:

"M. Duplessis prouve qu'il est le plus terrible ennemi, et non le défenseur de l'autonomie et des droits des provinces. Il a bien voulu mépriser les conseils qu'on lui donnait pour continuer son œuvre néfaste et destructive.

Il place la province de Québec en mauvaise posture devant le reste du Canada et devant l'étranger; et il la fait voir sous un aspect que nous voulons bien croire tout à fait faux. Il ne faut pas endurer sa manière de faire la présente lutte électorale: elle est anti-canadienne, elle fait un grand tort à la province de Québec et enfin elle est tout à fait indigne des belles traditions d'une race fière."

Les commentaires sont inutiles.

NOUS SOMMES LE REMPART ENTRE VOUS ET LA CONSCRIPTION

Je suis opposé à la conscription aujourd'hui comme je l'étais alors (en 1917). J'ai déclaré à la Chambre de Communes que je ne ferais partie d'aucun gouvernement qui imposerait la conscription et que je ne supporterais jamais un tel gouvernement. Le Premier Ministre a déclaré que la présente administration n'aurait jamais recours à la conscription. Mes collègues et moi avons le respect de nos collègues des autres provinces et je crois pouvoir dire que je jouis de la confiance et de la considération de mes compatriotes de langue anglaise dans toutes les parties du Canada. Je crois avoir réussi à les persuader, nous les avons persuadés que l'unité canadienne exige l'absence du service obligatoire au-delà des mers.

M. Duplessis dit que nous représentons la conscription. Vous sommes le rempart entre vous et la conscription. Nous sommes la muraille qui vous protège et qui protège même ceux qui nous insultent dans les rangs de l'armée de M. Duplessis. Si M. Duplessis n'ajoute pas foi à nos solennels engagements, s'il ne nous croit pas, qui croira-t-il? Qui? Qui? Un journal qui lui est sympathique (N.D.L.R.—Le "Devoir") disait récemment que notre gouvernement était le gouvernement le moins impérialiste que nous pouvions avoir au Canada. Pourquoi alors nous faire une lutte qui ne peut avoir pour effet que d'affaiblir ce gouvernement et le faire remplacer par un autre?

(L'hon. Ernest Lapointe, dans son discours du 9 octobre à la radio)

LES EMPRUNTS DU GOUVERNEMENT DE QUEBEC

Où en sommes-nous et où allons-nous ?

Les journaux informent, depuis quelques jours, que le marché canadien s'étant refusé à absorber un plus grand nombre d'obligations de la province de Québec, le gouvernement de la province a dû contracter son dernier emprunt de TRENTE MILLIONS, aux Etats-Unis.

Ce dernier emprunt de TRENTE MILLIONS porte à CENT QUATRE - VINGT - SEPT MILLIONS, le montant global emprunté par le gouvernement de Québec, depuis moins de trois ans, soit, exactement CENT CINQUANTE SEMAINES.

Nous avons cru intéressant de présenter aux lecteurs le tableau suivant qui illustre bien la manière fantastique que le gouvernement de Québec a imaginée pour ENDETTER NOTRE PROVINCE.

Et maintenant, examinons ce que représentent les emprunts du gouvernement de Québec EN MOINS DE TROIS ANS, par année, par mois, par semaine, par jour, par heure, par minute et par seconde :

Moins de trois ans,	
Cent cinquante semaines	$187,000,000
Par année	$67,500,000
Par mois, environ	$5,625,000
Par semaine, environ	$1,250,000
Par jour, environ	$180,000
Par heure, environ	$7,500
Par minute, environ	-125
Par seconde, environ	$2

Les commentaires nous paraissent inutiles.

"POUR PREVENIR LA FAILLITE"

Sous ce titre le 'Soleil" publie l'article ci-dessous dans lequel il résume très clairement la situation financière de la province après trois années d'un gaspillage sans précédent.

Il fait observer fort à propos que si M. Duplessis a plus que doublé en trois ans la dette accumulée de 1867 à 1936, il faut encore tenir compte du fait qu'en entrant dans la Confédération en en 1867 la province de Québec avait pris à sa charge des dettes antérieures. Cela rend la comparaison encore plus écrasante pour M. Duplessis.

Le "Soleil" montre encore en peu de mot quel est le résultat désastreux de la politique de M. Duplessis dans tous les champs de la vie économique: finance, industrie, agriculture.

Le quotidien québecois attire l'attention de ses lecteurs sur les lourde échéances que les successeurs de M. Duplessis auront à rencontrer.

Ce n'est pas en trois ans qu'on réparera les ruines multipliées en si peu de temps par l'Union nationale!

En entrant dans la Confédération en 1867, la province de Québec assumait une part de la dette du Canada uni. Cette part est à déduire sur la somme de $130,000,000 que représentait la dette totale du Canada français, en 1936, au moment que le parti de l'Union nationale assumait les responsabiltés de 'administration provinciale. Aussi avons-nous raison de prétendre que le présent régime a dépensé en trois ans deux fois plus que tous les gouvernements qui l'ont précédé à Québec, depuis près de trois quarts de siècle.

Les hommes d'affaires savent, par une expérience cruelle, ce que cette aggravation des charges représente pour eux, puisqu'ils constatent que les industries nouvelles s'en vont en Ontario et que nos vieilles industries québecoises sont tentées de suivre leur exemple. Pour l'industriel et le commerçant, les taxes et surtaxes imposées par M. Duplessis sont un embarras de plus dans la lutte économique qu'ils ont à livrer à la concurrence des autres provinces. Les vexations dont les classes ouvrières ont à se plaindre compliquent encore ce problème.

Quant aux cultivateurs, dont le sort ne s'est pas amélioré sous cette administration, leurs biens sont comme hypothéqués par les extravagances du gouvernement. Ils s'en rendront compte par les impôts à payer, mais surtout par l'avilissement de la propriété agricole. Bien que le dollar canadien soit à la baisse, on ne leur offre pas un prix plus élevé pour leurs terres, leur roulant, leur bétail. La cause en est au coût actuel de l'exploitation agricole. Au lieu de les aider efficacement, comme il l'avait promis, le parti de l'Union Nationale les a endettés.

Quant au petit épargniste, qui avait cru bien faire en achetant des bons de la province de Québec, il constate aujourd'hui que ce qu'il a payé naguère cent dollars ne vaut plus, sur le marché des obligations, que quatre-vingt-cinq ou quatre-vingtèdix dollars. L'hon. M. Adélard Godbout a donc raison d'affirmer qu'un tel régime aurait vite fait de ruiner toutes les classe de la société, si l'électorat commettait l'erreur de le maintenir au pouvoir.

Pour corriger cette situation, il importe de le remplacer par un gouvernement qui coopèrera plus volontiers avec Ottawa, dont l'aide sera indispensable lorsque viendront les nombreuses échéances des énormes emprunts contractés par M. Duplessis. N'est-ce pas la solution facile et pratique de tous le problèmes actuels du Canada français?

LA NOUVELLE GUERRE EST LA CROISADE DU CATHOLICISME

Paris. — L'Allemagne néopaïenne vient de livrer à l'athéisme soviétique plusieurs millions de catholiques latins et ruthènes. A ce propos les personnaltiés ecclésiastiques spécialement chargées de suivre les questions religieuses en Russie font remarquer que le renouveau de l'esprit antireligieux en U. R. S. S. coincidera avec la collusion germano-sovitique. Le 20 août, c'est-à-dire deux jours avant l'annonce du départ de Ribbentrop pour Moscou, au moment même où le gouvernement communiste de Moscou s'apprêtait à rompre les négociations avec la France et l'Angleterre, le grand quotidien soviétique "La Pravda" publiait un long article en première page contre la religion en général et le christianisme en particulier.

Pendant la période où Staline recherchait l'amitié de Londres et de Paris, le Kremlin, sachant que la civilisation des démocraties occidentales est profondément imbue des influences chrétiennes, avait mis la propagande antireligieuse en veilleuse.

Hypocrisie

Mieux encore, le parti communiste français multipliait ses avances à l'Eglise, et son chef, Maurice Thorez, prononçait de grands discours pour "tendre la main aux frères catholiques." Du jour où Moscou se tourne vers le Troisième Reich, changement complet. En bref, tout se passe comme si leur haine commune de la religion servait de terrain de rencontre entre Hitler et Staline.

L'article de la Pravda du 20 août, qui marque le véritable tournant, se plaint amèrement que les croyances religieuses survivent plus de 20 ans après la révolution léliniste. En effet, il écrit "beaucoup d'organes soviétiques ne comprennent pas que la propagande antireligieuse dans notre pays a un caractère d'Etat. Ainsi les organes du commissariat de l'Instruction publique et des écoles n'inculquent pas l'éducation antireligieuse aux enfants et ceux-ci quittent souvent l'école avec des notions de religion."

La lutte de la croix gammée contre la Croix du Christ va de pair avec la persécution soviétique. Depuis le début de la guerre, les organes catholiques dans de nombreux diocèses de l'Allemagne publièrent des ordres de police stipulant la suppression de toutes les organisations catholiques et de toute les associations qui leur sont affiliées. En même temps, on constatait un inquiétant accroissement de la déchristianisation dans la jeunesse et l'aggravation des persécutions officielles.

Du point de vue des catholiques français, cet ensemble de faits achève de conférer à la lutte engagée le caractère d'une véritable croisade. Le rôle de l'Eglise de France dans la tourmente suscite partout la gratitude et l'admiration; 12,000 prêtres officiers et soldats, dont plus de dix sont déjà tombés au champ d'honneur, un demi-millier d'aumôniers militaires, des milliers de religieuses mobilisées dans les services sanitaires sont à la pointe du combat; tandis que l'épiscopat donne quotidiennement aux populations de l'arrière des mots d'ordre de confiance et de charité que tous écoutent avec respect. Une satisfaction profonde est ressentie par les chefs responsables de l'Eglise de France, à la pensée, d'une part, que les catholiques du monde entier, d'autre part, que le vatican comprennent et appuient la cause pour laquelle leurs ouailles acceptèrent le suprême sacrifice.

Dans cet esprit ,l'enjeu de la lutte fut défini avec une sombre précision par le député Lecour Grandmaison, un des chefs de la Fédération nationale catholique: "L'ordre, c'est le retour de l'Allemagne à la civilisation chrétienne au respect du droit et de la parole donnée, c'est le retour à la liberté des peuples opprimés. Et, tant qu'une preuve prolongée n'aura pas confirmé la stabilité de cet ordre, la seule garantie de sa tranquillité c'est la présence de l'armée française sur le Rhin."

SUR UN EMPRUNT FEDERAL

Les journaux d'hier annonçaient que le gouvernement fédéral vient d'effectuer un emprunt de 200 millions. Il faut bien savoir à quoi s'en tenir sur cet emprunt.

Des journaux se sont empressés de parler d'emprunt de guerre. Cela n'était pas exact. Car le budget de guerre voté à la session spéciale du parlement fédéral n'est que de cent millions. En fait il s'agit d'une opération de conversation qui diminuera le fardeau des intérêts annuels que verse le Dominion et qui facilitera le développement des industries de guerre en libérant les fonds anglais placés en Canada, lesquels deviendront ainsi disponibles pour les achats britanniques en notre pays.

Du reste les journaux qui parlaient d'emprunt de guerre dans leur titre expliquaient généralement dans leur nouvelle qu'il s'agissait de tout autre chose. De ces 200 millions, empruntés à deux pour cent, en argent canadien au cours légal, plus de 150 millions serviront à rembourser, convertir ou racheter des emprunts antérieurs portant intérêt à des taux plus élevés. Quelques-uns de ces emprunts arrivaient à échéance, mais d'autres n'étaient remboursables que plus tard et le gouvernement canadien s'autorise du droit qu'il s'était réservé de se libérer avant échéance.

Comme l'a expliqué le communiqué que le ministère des Finances a adressé aux journaux, cet emprunt a été entièrement souscrit par les banques canadiennes, sans que le public ait été invité à acheter d'obligations. Pour s'adresser au public le gouvernement fédéral attend que les achats des alliés aient commencé de stimuler la production et d'accroitre le volume des épargnes canadiennes, en sorte que les disponibilités de notre population ne se trouveront pas entamées. Cela est d'une sage prévoyance de la part d'un gouvernement qui s'efforce de payer autant que possible les dépenses de guerre au fur et à mesure qu'elles seront faites.

Autre avantage de cet emprunt dont une fraction seulement sera affectée au budget de cent millions voté en septembre pour fins de guerre: cette opération rapatrie une émission d'obligations canadienne détenue par l'épargne anglaise. Il est préférable, surtout à moindre intérêt et en devises canadiennes, que le gouvernement doive aux banques canadiennes plutôt qu'aux prêteurs étrangers. En outre ce remboursement aux obligataires anglais met autant de dollars à la disposition du crédit britannique pour l'achat de produits canadiens.

On voit qu'à plus d'un point de de vue cet emprunt à court terme de 200 millions est une opération des plus avantageuses.

"LE CANADA"



Que l'étiquette Penmans soit votre guide pour obtenir entière satisfaction de vos sous-vêtements. Laissez la fameuse marque de commerce des Sous-Vêtements Molletonnés Penmans **vous** assurer la coupe parfaite qui laisse la liberté de mouvement — sans gêner ni se déformer — dont jouissent des milliers de gens. L'envers molletonné prévient l'irritation, vous tient chaud, et vous assure une protection salutaire contre les températures d'hiver. L'étiquette Penmans, sur vos sous-vêtements, est une garantie que votre argent a été sagement dépensé, car elle représente 70 ans de perfectionnement continu dans la qualité, la confection et la coupe.

Faits dans la Province de Québec, pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, y compris le modèle populaire NuCut, pour hommes et garçons.

Penmans

139FE

SOUS-VÊTEMENTS
MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



VERRUES "SIGNES", CICATRICES, TACHES DE NASSANCE ET ROUSSELURES

'Une "cousine" de province me reproche de n'avoir jamais parlé dans mes chroniques de ce qu'elle appelle "les misères du visage". Elle entend par là les cicatrices, taches de naissance, signes, verrues et rousselures.

Je tiens à remercier cette cousine pour m'avoir signalé cette lacune dans ma série d'articles, que je vais me hâter de combler tout de suite... et j'invite mes lectrices à ne pas hésiter à suivre l'exemple de cette "cousine" en me disant les sujets qu'elles sont particulièrement désireuses que je traite en ces colonnes, les assurant que je m'efforcerai de me rendre à leurs désirs.

Parlons d'abord des taches de naissance (taches de vin) et autres décolorations qui datent de toujours) . Les taches de naissance sont dues à la rupture de vaisseaux sanguins de la peau et par conséquent, elles sont sans remèdes. Seul l'enlèvement par un bon chirurgien, de la surface de la tache et le greffage. à sa place. d'un morceau de peau d'égale grandeur prise sur une autre partie du corps, peut faire disparaître à tout jamais la tache enlaidissante. C'est exactement le même processus qu'il faut suivre pour les cicatrices par trop visibles.

"Les "signes" sont de petites tumeurs que l'on peut faire disparaître par les Rayons X et le radium—méthodes indolores qui fournissent un tissu réparateur lisse, uni, souple et incolore... à condition que le traitement soit appliqué par un praticien possédant des connaissances sérieuses.

Les verrues sont également de petites tumeurs érectiles... et ce qui est pis, elles sont contagieuses. Lorsqu'elles ne sont pas sur le visage, on peut généralement s'en débarrasser par l'usage d'un corricide quelconque qu'on se procure chez n'importe quel bon pharmacien. Lorsqu'elles sont sur le visage, il faut se méfier des badigeonnages irritants et ne les pratiquer qu'avec le plus grand soin, de peur d'occasionner des cicatrices ultérieures. Donc, appliquer le liquide à laide d'un petit pinceau et prendre bien soin de ne pas toucher à la peau saine qui entoure la malheureuse verrue que l'on veut faire disparaitre.

Les décolorations dites "masques" sont, dans la plupart des cas, dues à des troubles de l'alimentation (intestins, estomac) et une cuillerée de sels de fruits prise chaque matin au lever, dans un verre d'eau, contribuera considérablement à remédier aux causes directes de ces décolorations. Quant aux taches de rousselure, une bonne lotion anti-rousselures en aura vite raison.

Mon feuillet sur les soins du visage vous donne toute une série de conseils efficaces sur le blanchissement de la peau. N'hésitez pas à me demander. Il en est de même pour tous mes autres feuillets sur les oins de beauté—soin des mains, des pieds, des cheveux, des yeux; grosseur anormale, maigreur, développement du buste, transpiration excessive, enlèvement des poils follets. Adressez vos demandes à Cousine Blanche, 197 rue Ste-Catherine ouest, à Montréal, en incluant un timbre de 3 sous pour chaque feuillet désiré. Notez que ces feuillets ne comportent pas d'annonce mais des conseils tout à fait désintéressés, préparés tout spécialement pour les lectrices de ce journal.

Cousine Blanche

POTINS FINANCIERS

par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée
84 Ouest, rue Notre-Dame,
Montréal

Ville de Baie-Comeau

Un syndicat de courtiers de Montréal a acheté et vendu la semaine dernière le premier emprunt de cette municipalité. Les fonds de cette émission seront utilisés à construire un aqueduc, un système d'égoûts, des trottoirs, des rues, un système de protection contre les incendies, des écoles, des parcs, etc. Les titres portent intérêt au taux de 4% et échoient en série de 1940 à 1964.

Cité de Longueuil

Il semble qu'une réorganisation des finances de cette municipalité soit devenue nécessaire. Comme dans le cas de la Cité de Sorel, un plan sera préparé et mis à l'étude pour être ensuite présenté aux obligataires.

Cité de Niagara Falls, Ont.

Cette municipalité rachètera à 100 le 15 décembre prochain toutes ses obligations datées du 15 décembre 1937, portant intérêt au taux de 4½% et échéant en série du 15 décembre 1940 à 1952.

Canadian Bakeries Limited

Une assemblée des détenteurs d'obligations première hypothèque 6½% échéant le 1er septembre 1945 est convoquée pour le 30 octobre prochain aux bureaux de la compagnie à Calgary, dans le but d'approuver certaines modifications à l'acte de fiducie.

Canadian Investment Fund, Ltd

Un dividende de 4 cents par action a été déclaré par la compagnie et est payable le 1er novembre 1939 aux actionoaires enregistrés le 16 octobre. Une distribution de 3 cents a été effectuée à la même date l'an dernier.

Nouvelles Emissions religieuses

On offre présentement sur le marché une émission de $203,000 d'obligations des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa, 4½%, échéance du 2 juillet 1940 à 1960. Cet emprunt servira au remboursement d'une émission d'obligations de $225,000, datées du 2 juillet 1939, portant intérêt au taux de 5½% et rappelées au remboursement le 2 janvier 1940 à 100. Cet emprunt comporte une première hypothèque sur l'Hôpital St-Joseph de Sudbury, Ont.

On offre également une émission de $400,000 d'obligations de la Communauté des Sœurs de la Charité de la Providence, portant intérêt au taux de 4½% et échéant le 1er octobre 1940 à 1950. Le produit de cet emprunt servira à défrayer le coût de construction d'une nouvelle aile à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières. Il est garantie par une première hypothèque sur cette nouvelle aile, qui une fois terminée, sera évaluée à environ $700,000.

TRAITEMENT GENEREUX ACCORDE AUX EMPLOYES DES BRASSERIES

Le conseil d'administration de la National Breweries Limited a décidé de donner congé et d'accorder les avantages suivants à tous les employés des brasseries Dawes "Black Horse", Dow, Frontenac et Boswell, qui s'enrôleront comme volontaires dans les forces militaires, navales ou aériennes du Canada, ou de ses alliées :

La compagnie fera tout son possible pour réengager, dans une occupation convenable, tous les employés après leur décharge, ou démobilisation.

Tous les employés enrôlés recevront un mois de salaire, ou gages, à compter de la date à laquelle ils se sont enrôlés; de plus, commençant trente jours de la date de l'enrôlement, ils seront payés la différence entre ce qu'ils recevront du gouvernement à titre de solde et d'allocations et de taux initial servant de base à leurs gages au temps de leur engagement volontaire. Ces paiements seront faits directement au dépendant désigné par l'employé.

Quoique la compagnie espère pouvoir maintenir ces avantages sans changement, elle se réserve le droit de les reconsidérer tous les ans au mois de septembre.

Des formules ont été envoyées à tous les employés qui se sont déjà engagés volontairement leur demandant de fournir des détails concernant le service dans lequel ils se sont enrôlés et les noms de leurs dépendants. Accompagnant ces formules se trouvait une lettre du Président et Gérant-Général de la compagnie, Monsieur Norman J. Dawes, exprimant son appréciation du patriotisme des employés et leur souhaitant un prompt et sûr retour à la vie civile.

Il a aussi été décidé à l'unanimité par l'Exécutif de l'Association des Employés des Brasseries Dawes, Dow & Frontenac que les membres enrôlés dans les forces de Sa Majesté seront accordés tous les privilèges de membres aux dépens de l'Association durant leur enrôlement.

La jeunesse acclame.....

(suite de la 1ere page)

qu'il a dit et s'engage à faire la lutte sur son administration provinciale seulement et je m'engage à me retirer de la lutte immédiatement et à retourner à Ottawa.

"Avez-vous jamais songé à la futilité de cette élection, demanda le ministre de la Justice? Le gouvernement avait encore deux ans de mandat et le premier ministre avait une majorité tellement écrasante qu'li empêchati les quelques députés libéraux élus de se faire entendre en Chambre. Alors pourquoi une élection s'il n'était pas en cause? Que pourra-t-il faire de plus après qu'il ne pouvait pas faire avant?

L'autonomie

"On a trouvé un prétexte, l'autonomie de la province? Où trouve-t-on un mouvement quelconque contre l'autonomie de la province de Québec? J'ai toujours été lle champion de l'autonomie provinciale et lorsque M. Bennett a présenté ses lois sociales c'est moi qui me suis levé pour combattre en faveur des provinces et j'ai prétendu que ces lois étaient inconstitutionnelles et préjudiciables à l'autonomie des provinces. Lorsque nous avons repris le pouvoir, mon premier devoir a été de signer un ordre en conseil soumettant ces lois à la cour suprême du Canada. Lorsque ces lois ont été présentées. M. Duplessis était le chef conservateur de la province et il n'a pas élevé la voix pour les combattre. Ce sont les libéraux qui ont fait décider de l'inconstitutionalité de ses lois."

"En qui avez vous plus confiance pour défendre l'autonomie de la province, est-ce en Duplessis ou en Lapointe?

"En vous" cria la foule en applaudissant le ministre de la Justice du Canada.

M. Lapointe parle ensuite de l'acte des mesures de guerres que M. Duplessis critique aujourd'hui mais qui fut passé en 1914 par un gouvernement conservateur et que M. Duplessis n'a jamais critiqué auparavant, avant d'avoir besoin d'un prétexte pour faire une élection.

Le contrôle des changes

M. Lapointe a fait table rase de cet argument du premier ministre de la province de Québec. C'est le gouvernement fédéral qui est chargé de protéger le numéraire canadien pour éviter qu'il soit dévalué comme le franc ou le mark allemand. Les ministres ont simplement pris les moyens de garder au Canada l'argent canadien, pour le bénéfice du peuple. Ce n'est pas vrai que ce contrôle empêche le gouvernement provincial d'emprunter aux Etats-Unis. C'est la loi de neutralité qui est responsable des déboires financiers du premier ministre.

Les précautions prises par le gouvernement ont empêché cette année la panique de 1914 et en ce faisant nous avons protégé la province de Québec et beaucoup voudraient que nous l'ayons ainsi protégé pendant les trois dernières années.

Les Finances provinciales

Brandissant le fameux prospectus publié aux Etats-Unis par le gouvernement de l'Union nationale pour obtenir un emprunt de 30 millions, le ministre de la Justice déclara qu'on trouve là dedans des détails qui n'ont jamais été donnés à la province de Québec. Il a fallu aller à Washington pour les avoir.

A Québec, M. Fisher annonçait des surplus mais dans son prospectus aux Américains, il admettait un déficit de $23,000,000, en 1936-37, de $37,000,000 en 1937-38, et de 43,800,000 pour les neuf premiers mois de l'année fiscale présente. La dette est montée de $149,000,000 à $285,276,000 en trois ans, soit plus que toute l'augmentation depuis la confédération.

M. Lapointe lance de nouveau son défi au gouvernement de Québec de publier le chiffre des millions qu'il doit aux entrepreneurs.

"Avant l'émission des brefs d'élection, dit M. Lapointe, une banque canadienne a refusé de prêter de l'argent au gouvernement de Québec, et c'est la raison des élections. Quand on veut conserver son autonomie on commence par être solvable et le meilleur moyen de sauver l'autonomie de la province c'est de mettre Godbout à la tête des affaires." (Longue ovation).

La censure

M. Lapointe rappelle qu'il n'y a pas un pays en guerre qui n'ait pas la censure et que cette mesure est adoptée pour la protection du peuple, afin de ne pas nuire à l'effort du pays, pour qu'on ne nous enlève pas les libertés qui sont nôtres et pour que le système de Hitler et de Staline ne soit jamais implanté au Canada.

Le ministre de la Justice rappelle que les trois censeurs sont le colonel Landry, conservateur de vieille souche, M. Paul Fontaine qui n'a jamais fait de politique, et M. Gibault, aussi conservateur de famille. "Vous voyez donc que ce n'est pas vrai que je contrôle la censure, et s'il est vrai que je la contrôle, je suis bien bon garçon de me laisser dire tant de sottises à la radio et dans les journaux.

"Ma revanche contre les voyous et les insulteurs c'est de les battre le soir de l'élection", ajouta le T. H. Ernest Lapointe.

Le Hitler canadien

"M. Duplessis me surnomme le Hitler canadien. Tout le monde sait que Hitler ne se soumet pas aux lois et si c'est la caractéristique d'un Hitler nous en avons un à Québec. Qui est notre Hitler Canadien, je vous le demande?

"Duplessis", crie la foule en chœur.

"Quand est-ce que j'ai empêché quelqu'un de discuter les affaires publiques comme le fait le premier ministre de Québec? Quel est le Hitler du comité des comptes publics qui se fait à la fois le juge, l'avocat, le jury et très souvent l'huissier pour maltraiter les gens et les empêcher de se défendre? Quel est le Hitler de l'Assemblée législative qui empêchait les députés de discuter les affaires de la nation et de se renseigner, comme c'était leur droit, sur les affaires provinciales? "Maurice Duplessis" répond la foule, en applaudissant le T. H. Ernest Lapointe.

L'aide au chômage

M. Lapointe rappelle que le 2 février dernier M. Rogers envoyait à Québec un projet d'aide aux chômeurs. Pendant des semaines on n'eut pas de réponse de Québec et M. Duplessis disait que les offres d'Ottawa n'étaient pas acceptables. C'est encore par le prospectus de Washington qu'on connut la clef du mystère. On découvrit, en effet, que le 6 juillet l'entente avait été signée à Québec mais personne n'en avait averti le gouvernement d'Ottawa. Le 16 juillet M. William Tremblay annonçait que les travaux de chômage étaient arrêtés parce que le contrat du fédéral n'était pas acceptable. Il y a plus que cela, le 8 août, le premier ministre Duplessis s'est amené à Ottawa avec les maires des municipalités et il nous a dit que le contrat n'était pas acceptable alors que le chef de l'Union nationale savait que le contrat avait été accepté par le gouvernement québecois plus d'un mois auparavant, le 6 juillet.

Pas de coopération

"Jamais nous n'avons eu de coopération de la part du gouvernement de Québec, s'écria M. Lapointe. Toutes les semaines, le mardi matin paraissait dans les journaux une entrevue de M. Duplessis nous attaquant. Nous avons enduré tout cela sans jamais répondre et il croyait que cette fois-ci, encore, nous ne répondrions pas. Mais il s'est trompé pour une fois et cette fois-ci nous allons lui répondre et montrer où est la fourberie. S'il n'y a pas eu d'entente entre les deux gouvernements c'est parce que nous voulions que les travaux de chômage soient répartis également entre tous ceux qui en avaient besoin pour vivre qu'il soient libéraux ou conservateurs, c'est parce que nous ne voulions pas de politique dans les affaires de chômage. Est-ce de l'assimilation, cela? Nous voulions simplement assimiler les rouges et les bleus sans travail dans es travaux de chômage." (Applaudissements prolongés).

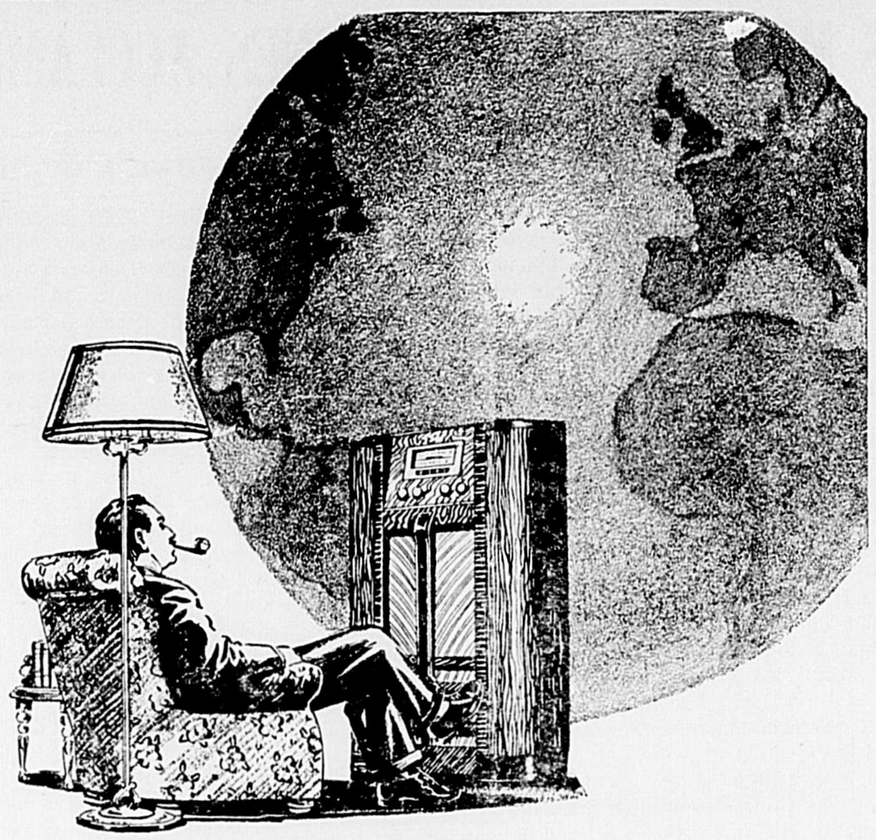
Les pensions

M. Lapointe ajouta que M. Duplessis se vante des pensions payées aux vieux, aux aveugles et aux mères nécessiteuses. Il oublie d edire qui a mis cette lois dans les statuts du Canada, un gouvernement dont le ministre de la Justice faisait partie, et que le pouvoir central paye 75 pour cent de toutes les pensions payées dans la province. M. Lapointe s'écria: Et on a l'audace de dire au peuple que si on veut conserver les pensions il doit voter pour Duplessis. Je vous déclare comme ministre de la couronne, les pensions sont là pour rester et s'il y a un changement c'est que le gouvernement du Canada paiera 100 p. c.

La Conscription

Le T. H. Ernest Lapointe était visiblement indigné lorsqu'il a traité cette question brûlante agitée au cours de la présente élection provinciale. "On vous dit, dit le ministre de la Justice, qu'un vote pour Godbout et Lapointe est un vote pour la conscription et qu'un vote pour Duplessis est un vote pour la conscription. Quelle comédie. Je vous le demande, messieurs, qu'est-ce que peut faire M. Duplessis là-dedans? Par qui veut-il nous remplacer, nous les ministres canadiens français? Qu'il le dise donc une fois pour toutes. Quel gouvernement veut-il à Ot-

(à suivre a la 5e page)



Sachez tout de suite ce qui se passe!

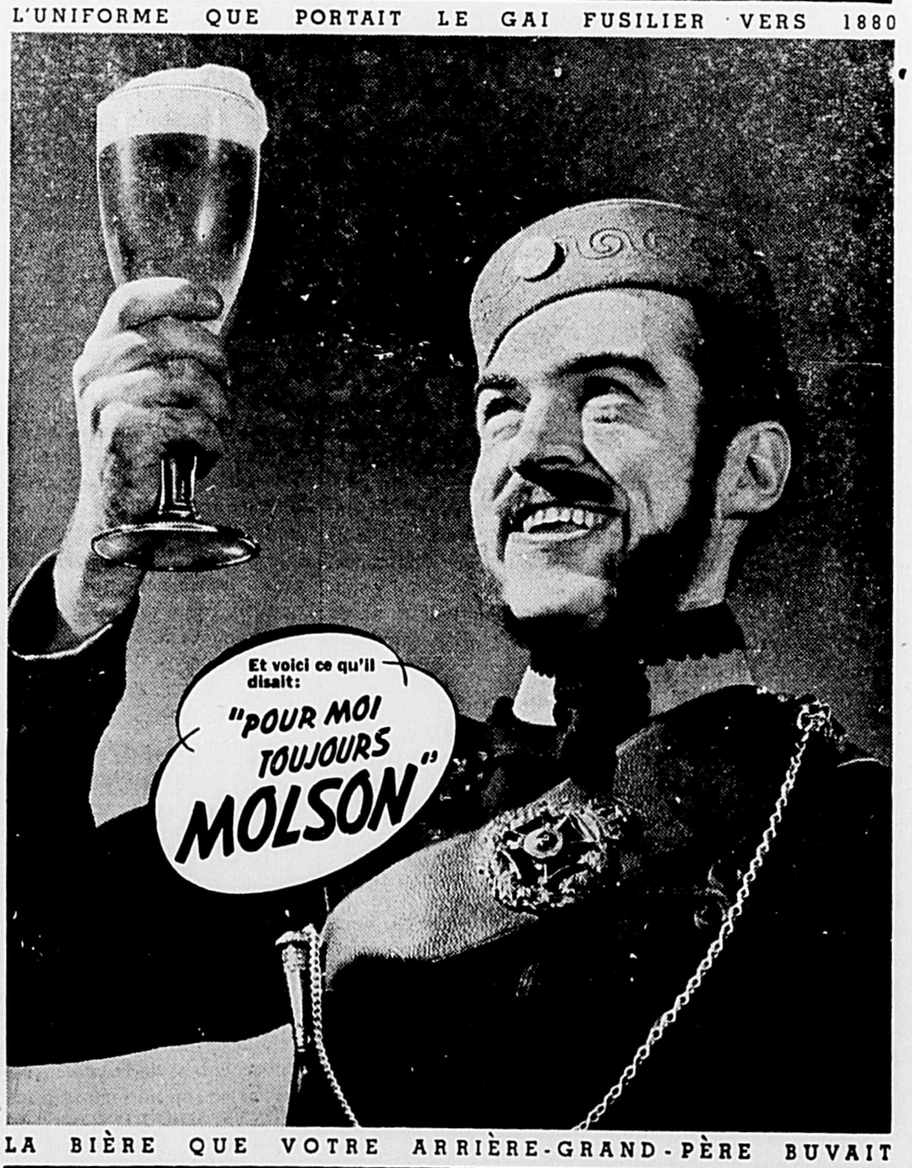
- Histoire moderne
- Sports
- Politique
- Musique
- Education
- Théâtre

Aujourd'hui plus que jamais, la radio joue un rôle important dans la vie de la communauté—des évènements bouleversants et des situations imprévues surgissent à toute heure du jour et de la nuit—c'est une obligation pour vous d'être "au courant".

Tenez-vous au courant—assurez-vous que votre appareil est en parfait ordre . . . sinon, visitez votre agent local ou une succursale régionale de la Shawinigan, on vous fera voir les appareils les plus perfectionnés . . . les prix en sont accessibles à toutes les bourses.

THE Shawinigan WATER & POWER CO.

L'UNIFORME QUE PORTAIT LE GAI FUSILIER VERS 1880



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



LA PREMIÈRE ROUTE QUÉBEC-MONTRÉAL fut inaugurée en 1734, par Lanouiller de Boisclerc, Grand Voyer de la Nouvelle-France, qui mit quatre jours et demie pour faire le trajet. Le service postal par voiture était autorisé depuis 1721.

LE PREMIER GENIÈVRE A TOUJOURS ÉTÉ LE

GIN de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

40 onces $3.80 — 26 onces $2.65 — 10 onces $1.15

LA QUALITÉ EST TOUJOURS AUSSI ÉLEVÉE, LES PRIX SONT ENCORE MODIQUES, . . . LES CONNAISSEURS FONT LEUR PROVISION MAINTENANT 31-4F

SPECIAL

PAPIER DE TOILETTE

8 ROULEAUX pour 25 Cents

EN VENTE A

La Librairie de "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.

La jeunesse acclame.....

(Suite de la page 4)

tawa?"

Non, messieurs, nous sommes les disciples de Laurier. Je me suis battu avec Laurier contre la conscription. Où était alors M. Duplessis lorsqu'il s'agissait de vous défendre?

"Il était caché" lance une grosse voix douvrier et la foule l'appuie.

M. Lapionte continua: "Où était M. Duplessis en 1921, lorsque mon ami Jacques Bureau, adversaire de la conscription se présentait dans Trois-Rivières? Il était aux côtés du Dr Normand, l'adversaire de Bureau. Et c'est lui qui veut passer pour le protecteur de la jeunesse ? Comédie ! Comédie ! Nous, nous avons refusé des portefeuilles parce que nous ne voulions pas accepter la conscription. Non, messieurs, la conscription est un fantôme des anciens jours et j'ai la conscience nette là-dessus. Ma conduite ne s'est jamais démentie à ce sujet. A Ottawa la majorité du pays a droit d'exprimer son avis. Nous participons dans la mesure de nos forces à assurer le succès de nos deux mères patrie contre le despotisme de Hitler et de Staline mais nous le faisons volontairement."

"J'ai dit à mes collègues du cabinet et à la Chambre des Communes que la province de Québec ferait son devoir mais à une condition, c'est que jamais on ne lui imposerait la conscription. J'ai dit que mes collègues de la province et moi nous combattrions tout gouvernement qui tenterait d'imposer la conscription et que nous ne ferions partie d'aucun cabinet qui aurait des velléités de le faire. Je rends ici hommage à la majorité canadienne qui a compris notre point de vue et nous a appuyés et tout le Parlement est maintenant lié à la promesse qui nous fut faite solennellement. (Longues ovations).

....M. Lapointe affirma que M. Duplessis sait bien que c'est le ministre de la Justice et ses collègues qui sont le rempart contre la conscription des canadiens. Il ajouta, au milieu des cris enthousiastes de la foule: "Aussi longtemps que nous serons là vous ne l'aurez pas, la conscription, je vous en donne ma parole d'honneur. Si je suis encore ministre c'est pour vous défendre. Je reste à Ottawa par devoir, pour vous servir, mais je n'y resterai pas si je n'ai pas votre confiance. Ce n'est pas moi qui ai choisi le terrain de cette lutte et qui a posé la question de confiance dans vos ministres fédéraux. C'est pourquoi je souris dédaigneusement lorsque M. Carignan dit que ce serait une lâcheté d'abandonner mes compatriotes. Ce n'est pas moi qui vous abandonnerai mais il y a des traditions à Ottawa et nous ne sommes pas prêts à faire n'importe quoi pour rester dans le ministère, comme cela se pratique dans une province que je connais. Le dernier souffle de vie que j'ai, je veux le consacrer à la défense de ma province, mais si mes compatriotes me font savoir qu'ils n'ont plus confiance en moi, ce n'est pas moi qui les abandonnerai mais eux. Je vais rester à Ottawa aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour vous sauver mais à la condition que vous vouliez de moi. (Longue ovation).

M. Lapointe répète qu'il reste à Ottawa pour éviter les stupidités de la dernière guerre et il fait l'éloge du colonel DesRosiers, le sous-ministre de la défense, nommé sur sa recommandation, et qui est aussi un adversaire de la conscription. Le colonel DesRosiers a voté contre la conscription durant la guerre et pour qu'on le sache bien, il a signé son bulletin de vote. Le colonel DesRosiers est avec nous dans le moment, mais il n'est pas certain qu'il reste si nous nous en allons", ajouta le T. H. M. Lapointe.

"Et tout cela", dit encore le ministre de la Justice, est dit par un gouvernement qui s'appelle l'*Union nationale* (*Cris de "honte" dans l'assemblée*).

M. Lapointe fait voir la différence de mentalité qui existe à Ottawa et dans les autres provinces au sujet des chefs de parti. A Québec, M. Duplessis a menacé M. Godbout de le battre à tout prix s'il se présentait. A Ottawa, depuis la Confédération, il est arrivé trois fois que le chef de l'Opposition n'avait pas de siège et le gouvernement a favorisé une élection par acclamation. A Toronto, la chose s'est produite de la même façon pour le colonel Drew. Ailleurs on se comporte en gentilhomme. Ici c'est l'Union nationale et c'est tout dire.

Le ministre de la Justice rappelle les défections nombreuses qui ont effrité le Bloc de l'Union nationale et il proteste contre les accusations de M. Duplessis à l'effet que c'est M. Lapointe qui a lancé le Canada dans la guerre. Le ministre de la Justice n'a fait que signer l'acte officiel donnant effet à la décision du parlement.

Pour montrer la mauvaise foi du premier ministre, M. Lapointe cite le cas de l'Heure provinciale. M. Duplessis clame partout que Radio-Canada a voulu s'emparer de l'Heure provinciale. Ce n'est pas vrai et les documents lus par M. Lapointe, montrent que Radio-Canada a offert d'irradier, pour $10,000 de moins par année, les programmes provinciaux. M. Duplessis profite de cela pour nous attaquer", s'écrie M. Lapointe.

"C'est un écœurant" lance une voix gouailleuse dans la foule.

M. Lapointe prédit que la désunion règnera dans le Canada si M. Duplessis est élu et il demande aux gens de l'Union nationale si c'est la guerre civile qu'ils veulent fomenter. Non, il faut travailler à solider l'union de toutes les provinces et le ministre de la Justice termine en déclarant qu'il a confiance que la population de Québec ne lui fera pas défaut à cette heure si difficile de sa carrière. Il faut garder Québec dans la Confédération et M. Lapointe espère que le drapeau canadien flottera à la brise du ciel québecois le soir du 25 octobre. Si, comme Laurier, il laisse en mourant un Canada plus uni, plus grand et plus beau, il mourra content, certain d'avoir fait tout son devoir.

La fin du discours de M. Lapointe fut marquée par une ovation indescriptible à laquelle participa toute l'immense foule qui remplissait l'aréna de Sherbrooke.

HOMMES DEMANDES

Vendeurs sérieux, actifs, et ambitieux pour vendre à domicile les 200 nécessités garanties Familex. Chaque foyer est un prospect. Aucune expérience requise hors la bonne volonté. Pas de faillite possible pour un travailleur. Vous donnons aide voulue: produits gratis, annonce radio C.K.A.C. etc. SANS OBLIGATION, ECRIVEZ POUR CATALOGUE et DETAILS GRATIS : FAMILEX, 570 Saint-Clément, MONTREAL.

AVIS

Pour l'affilage de vos clippers allez toujours chez EMILE DURAND, de l'Hôtel National, à Princeville. N'hésitez pas, envoyez-les dès à présent. Ouvrage garanti. Prix, 50 cts le set. Bienvenue à tous.

5 oct. 4 f.

—**A VENDRE : Un bon thermostat, s'adresser à 186 Notre-Dame, Victoriaville.**

Conspiration....

(Suite de la 1ère page)

par les libéraux à la province de Québec à l'effet qu'une victoire de Duplessis nécessiterait la formation d'un cabinet d'union. Le "Financial Post" ne voit point à ce succès d'autre conséquence logique, après avoir examiné les circonstances actuelles de la politique canadienne.

"Bien qu'il soit encore tôt pour prédire l'issue de l'élection et ses conséquences, écrit le "Financial Post", on examine dans la capitale fédérale le cours que suivra la politique canadienne. On apprend que la première semaine de campagne n'a révélé aucune faiblesse grave de l'organisation de M. Duplessis."

"Le premier ministre Duplessis semble être assuré de la victoire, à l'heure actuelle", dit le "Financial Post" qui s'attaque souvent à M. King. "Le plus que ses adversaires libéraux espèrent maintenant est de réduire sa majorité et cet espoir même peut être déçu."

L'article contine ainsi : "Si M. Duplessis obtient un mandat pour résister au contrôle de guerre, il détraquera tellement le programme d'Ottawa qu'il sera impossible d'en poursuivre l'exécution effective. Il faudra alors qu'Ottawa obtienne du pays un mandat nouveau et impératif."

Dans une autre colonne, le même journal explique que la démission des ministres du Québec nécessitera une élection et qu'alors Mackenzie King devra s'allier aux autres groupes parlementaires. "Il lui serait impossible", écrit-il, d'ignorer M. Manion et M. Blackmore, qui s'est prononcé pour une participation totale à la guerre actuelle."

Le "Financial Post" qui dénonça, il y a plus d'un an, la politique financière de M. Duplessis, déclare qu'il n'y a pas de doute sur la véritable raison de l'élection actuelle: la position financière de la province dont les coffres sont vides.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
3.—En le faisant lire.
4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
5.—En sollicitant des annonces a son intention.
6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans votre journal.

VERS LA RUINE! avec Duplessis



1 Que vaut la parole de M. Duplessis? . . . Loin de diminuer les taxes, comme il l'avait promis, il les a portées à un chiffre-record! Comment a-t-il employé ces revenus?

2 Augmentation de $73,184,430, soit plus de 200%! Mais pourquoi se gêner? M. Duplessis n'a-t-il pas dit à Sherbrooke: "Oui, nous avons dépensé des millions, et nous continuerons de le faire, même s'il faut endetter nos enfants!"

3 Et ce n'est pas tout. Que dire des mandats spéciaux et des millions avancés par les banques pour honorer les 23,000 chèques **sans provision** du gouvernement?

4 En trois ans, augmentation de $41.65 par tête, soit 73%! Pour chaque père de famille, environ $208.25 ! . . .

5 Les deux derniers emprunts de la province ont coûté la somme phénoménale de $1,384,000 en commissions de courtage, soit une moyenne de 2.35%! Pour le total des emprunts, les frais seraient de $5,569,500, somme que la province n'aurait pas touchée.

6 Des "surplus"? Oui, des "surplus" de faillite! M. Duplessis lui-même a consigné cet aveu dans le prospectus déposé à Washington à l'occasion de son fameux emprunt aux Etats-Unis.

C'EST LA RUINE!

Le Comité Central Libéral,
17 est, rue Notre-Dame, Montréal.

SAUVONS LE CRÉDIT ET L'HONNEUR DE LA PROVINCE

UNE MANŒUVRE MENACANTE

Tout en vouant aux gémonies M. Duplessis et son régime, l'organe attitré de la finance ontarienne utilise les incidents de sa campagne électorale contre le gouvernement libéral de l'honorable Mackenzie King et réclame déjà un gouvernement de coalition. Il aurait été plus sage d'attendre le verdict de l'électorat québecois avant de déclencher cette attaque intempestive. Car elle ne servira son objet qu'en autant que le vote du 25 octobre soit défavorable aux ministres fédéraux, et il devient évident que l'opinion publique se tourne contre leur détracteur.

Mais il n'est pas mauvais que l'électorat de la province de Québec sache qu'il y a des impérialistes outrés qui ne demanderaient pas mieux, même au risque de discordes entre les provinces, de profiter de l'audacieuse tentative d'un parti provincial, pour rétablir à Ottawa un bloc hostile au Canada français, comme en 1917. C'est contre une telle intrigue que nous devons protéger le pays tout entier, et les droits de la minorité canadienne-française.

Depuis la visite des souverains britanniques au Canada, il semble qu'un mot d'ordre soit parti de haut pour imposer silence aux réclamations ultra-loyalistes des **jingoes** du Canada. On les a vus changer de ton du jour au lendemain. Quelques-uns d'entre eux ont accepté une direction intelligente. Cependant ,il en est d'autres qui rongent le mors anglais dont on a bridé leur fougue intéressée. Parmi ces derniers, il y en a qui convoitent l'influence fédérale pour tirer profit, comme il y a vingt ans, des contrats de guerre.

C'est parce qu'ils connaissent bien les dispositions voraces de cet élément parasitaire que les Canadiens-français se garderont de l'erreur de servir leurs sinistres fins. Le jugement qu'ils porteront le 25 octobre sera basé sur les actes administratifs et les intrigues du gouvernement de M. Duplessis. Ils se garderont bien de tomber dans le piège qui leur est tendu, en se laissant distraire de l'objet véritable de la présente lutte par les attaques inconsidérées du premier ministre contre le gouvernement fédéral.

D'ailleurs, tout bien pesé, ils reconnaisesnt volontiers le service national que le cabinet King-Lapointe a rendu à la minorité canadienne-française, en portant le coup de grâce au spectre de la conscription. Ils ne feront rien qui puisse servir de prétexte à leurs ennemis fanatiques pour ramener cette question à l'ordre du jour. C'est ainsi qu'ils sauveront la paix nationale en même temps que leur propre sécurité.

"LE CANADA"

TINGWICK

—Mme Donat Loranger, de Manchester, N. H., est venue rendre visite à sa mère, Mme Napoléon Mercier.

—M. C. A. Cayouette, manufacturier, de Montréal, est venu rendre visite à ses enfants.

—Mlle M.-Berthe Cayouette est revenue d'un voyage aux Etats-Unis.

—Nous sommes heureux d'apprendre l'arrivée de notre nouveau viciaire, M. l'abbé Gérard Beauchesne, autrefois vicaire de Saint-Sévérin. Nous lui souhaitons la bienvenue.

—M. et Mme J. C. Beaudoin ainsi que leur fils, Bruno et Mlle Rita Moreau sont allés rendre visite à leurs filles. Sr Beaudoin, à St-Grégoire, et à Françoise, au Juvénat chez les Srs de l'Assomption à Nicolet.

—Baptême : M. et Mme Henri Henri Lemay (née M.-Ange Grégoire), une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Huguette. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Houle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Télesphore Roux.

—Le Rév. Frère Norbert, de Trois-Rivières, en visite chez MM. Ubald Cayouette et J. C. Beaudoin.

—Baptême le 14 octobre: M. et Mme Wilfrid Hinse (Yvonne Hinse) un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Roch-Réjean-Laval. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Hinse, oncle et tante de l'enfant.

—Le Rév. Frère Alfred, de Trois-Rivières, en visite chez son père, M. Ernest Picard.

ELECTION

A la fin d'une réunion des directeurs de la Shawinigan Water & Power Company, qui a eu lieu à Montréal cet après-midi, on annonce les élections suivantes: M. James Wilson devient le nouveau Président, et remplira la situation vide occasionnée par la mort de M. Julian C. Smith. M. Gordon W. MacDougall, C.R., devient un Vice-président, et occupera la situation remplie jusqu'ici par M. Wilson.

En outre un comité exécutif a été formé. Ce comité, de cinq membres, comprend M. MacDougall (le président du comité), M. James Wilson, et MM. G. H. Ruggan, Beaudry Leman et Norman Dawes.

JAMES WILSON

Présirent de la Shawinigan Water & Power Company, M. Wilson est né le 5 mars 1875 à Sanquhar, Ecosse, le fils de James D. et Agnes (Smith) Wilson. Il a fait ses études à l'école Crichton, Sanquhar, Ecosse. En 1909 il a épousé Muriel Forbes Weir, qui lui a donné un fils, James Forbes.

M. Wilson a commencé sa carrière comme commis à la Royal Bank of Scotland à Sanquhar en 1891; en 1897 il entrait à l'emploi de la Mercantile Bank of India, de Londres, et il y demeurait jusqu'en 1902. Il a été au service de la compagnie Drummond McCall, de Montréal de 1902 à 1911, pour cette année-là devenir chef comptable de la Shawinigan Water & Power Company. Trois ans plus tard M. Wilson était appelé au conseil d'administration. Jusqu'en 1933 il a été secrétaire et administrateur, puis il a occupé en outre le poste de vice-président En 1937. il devenait directeur général tout en demeurant vice-président et administrateur. Il est aussi secrétaire de la Canadian Light & Power Company, Montréal; secrétaire et administrateur de la Québec Power Company, de la Quebec Railway Light & Power Company et de la St. Maurice Transport Company, des Trois-Rivières; trésorier et administrateur de la Shawinigan Chemicals Limited, de Montréal; trésorier de la Shawinigan Products Corporation de New York et secrétaire trésorier de la United Securities Limited, de Montréal.

M. Wilson est membre agrégé du Chartered Institute of Secretaries. Il fait partie des clubs St-James, Montreal, Royal Montreal Golf, Knowlton Golf, Club Canadien de New-York, Garrison, Québec. Ses amusements favoris sont le curling, le boulingrin, le tennis et le golf.

Résidence : 3262 Cedar Ave, Westmount, P. Q.

Bureau : 107 rue Craig Ouest, Montréal.

"FAITES ÇA... ET VOUS VIVREZ"

Vient de paraitre une nouvelle édition de **"Faites ça... et vous vivrez".** Brochure de propagande populaire par excellence sur l'Evangile. **400,000 copies déjà écoulées. La présente édition de 125,000 copies est actuellement en** vente. Prix : $0.10 l'unité au comptoir. Par la poste comme suit :

Québec, Ontario, Provinces Martiimes

1 copie	$0.13
3 copies	$0.38
6 copies	$0.75
12 copies	$1.45
21 copies	$2.85

L'Ouest, Etats-Unis

1 copie	$0.13
3 copies	$0.40
6 copies	$0.80
12 copies	$1.60
21 copies	$3.20

N. B.—Toute commande dait être accompagnée du montant correspondant en **bon de poste.**

LA PROPAGANDE CATHOLIQUE ROMAINE DE LA BIBLE,
Edifice Centrale Jociste,
1037, rue St-Denis, Montréal.
ou à
La Librairie de "L'UNION"
Arthabaska, P. Q.



L'honorable
M. ADELARD GODBOUT

LE LIBERALISME EST UN REMPART CONTRE UNE LOI DE CONSCRIPTION

Ma seule réponse aux déclarations équivoques de M. Duplessis sur l'autonomie de la province, la seule que je ferai de toute la campagne électorale, c'est que les libéraux de la province de Québec combattraient ouvertement n'importe quel régime fédéral qui tenterait d'y porter atteinte en temps de paix ou en temps de guerre. J'irai plus loin encore, au début d'une lutte qui doit être livrée sur le terrain de la politique provinciale. Je veux qu'il n'y ait plus le moindre doute, la moindre incertitude, la moindre angoisse dans vos cœurs. En provoquant le gouvernement d'Ottawa, M. Duplessis avait une arrière-pensée, que tout le monde a comprise, puisqu'il a parlé des mesures de guerres. Sa veulerie de politicien l'empêche de prononcer publiquement le mot qui lui brûle les lèvres, le mot qui sera le letimotiv, l'inspiration, la devise de sa campagne. Il veut faire oublier les erreurs de son régime en agitant l'épouvantail de la conscription, comme le larron qui entre chez vous en criant: "Votre grenier est en feu", et profite de votre affolement pour empocher vos bijoux. Eh bien, je n'ai pas cette terreur des mots et je ne redoute pas non plus une censure dont le rôle n'a jamais été l'étoffement de la liberté de parole. "Comme chef du parti libéral de la province de Québec, et je suis sûr d'exprimer le sentiment de tous vos ministres canadiens-français dans le cabinet fédéral, je vous affirme, avec toute la force dont je suis capable, que le gouvernement d'Ottawa ne décrétera jamais la conscription militaire tant que vous laisserez la politique libérale diriger vos destinées. Et si mes paroles ne sont pas assez vigoureuses, si vous pensez qu'elles sont peut-être dictées par les circonstances, je m'engage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, **à quitter mon parti et même à le combattre** si un seul canadien-français, d'ici la fin des hostilités en Europe, et mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet de M. King."

ADELARD GODBOUT.

ANATOLE CARIGNAN CONTREMANDE UNE REUNION OU IL Y A MOINS D'AUDITEURS QUE D'ORATEURS

Montréal.—L'hon. Anatole Carignan, ministre de la Voirie, n'a pas eu beaucoup de cance samedi soir. Il a dû contremander une asemblée parce quil n'avait pu convaincre dix électeurs de se rendre à son appel.

C'est la "Gazette", journal favorable à l'Union Nationale depuis trois ans, qui raconte ce fait. M. Carignan avait convoqué les électeurs de langue anglaise au "Club House" de Ville LaSalle, dans son comté de Jacques Cartier. Quand M. Carignan se présenta avec sa batterie d'orateurs, la salle était presque déserte. Les orateurs et le président de l'assemblée étaient plus nombreux que les auditeurs. pas eu beaucoup de chance samedi nutes, puis décida de remettre à plus tard cette assemblée.

A la Librairie de "L'union" vous pouvez acheter un radio RCA Victor Globe Trotter, à des conditions des plus avantageuses, car nous sommes les agents depuis 15 ans.

DECLARATION DE M. ROGERS

Ottawa.—Le ministre de la Défense nationale a remis la déclaration suivante aux journalistes: "Dans le compte rendu de la Presse Canadienne d'un discours de M. Duplessis, à Asbestos, publié dans les journaux de samedi, il est déclaré que le ministre de la Défense, M. Rogers, a déclaré dans un discours que "les législatures devaient être abolies et que le contrôle de l'économie et des finances des provinces devaient être centralisés"

"Cette déclaration attribuée à M. Duplessis est absolument fausse. Je n'ai jamais fait une telle déclaration dans un discours. L'accusation est à la fois fausse et pernicieuse. Ma position a toujours été que l'unité canadienne dépend du maintien de la coopération à l'intérieur d'un système fédéral de gouvernement.

"En même temps, je me suis opposé à toute suggestion disant que l'abolition des législatures provinciales au Canada serait possible ou désirable sans le consentement des provinces concernées.

Le 23 février, la Presse canadienne rapporta un discours que j'ai prononcé à Hart House, Université de Toronto. Voici un paragraphe du rapport: "Le ministre a déclaré qu'il pensait que le nombre des législatures devait être réduit' Il pourrait être prudent de le faire, dit-il, mais cette décision doit dépendre de la population de ces provinces. Cela ne peut se faire par menace ou par force. Il est insensé de prétendre que toutes les législatures pourraient être abolies".

"Ceci est la contradiction complète de la déclaration faite par M. Duplessis. Je fais cette correction immédiatement parce que le gouvernement du Dominion est mis en cause et que mon silence pourrait être interprété comme une admission que la déclaration de M. Duplessis était fondée en fait.

UNE PETITE BANDE DANS UNE MULTITUDE

Dimanche, sur la place du marché St-Pierre, une petite bande d'interrupteurs soudoyés a vainement tenté de gâcher l'effet du magistral discours que l'hon. P. J. A. Cardin prnoonçait devant une immense foule d'électeurs attentifs et enthousiastes. Après avoir goûté quelques instants de brimade, la troupe des perturbateurs a été ramenée à l'ordre par quelques timides constables fermement secondés par de robustes volontaires.

Quel était donc la note principale de l'éloquente harangue prononcée par le ministre des Travaux Publics? Il rappelait à la jeunesse canadienne-française que le parti libéral, opposé de tout temps à la conscription, venait de faire triompher le principe que les Canadiens n'ont véritablement qu'une patrie à défendre. Devant les énerbiques revendications des ministres de la province de Québec, le présent Parlement, sous la direction sage et modérée de l'hon. Mackenzie King, a réprouvé la loi du service militaire autrefois préparée par un cabinet tory. Tant qu'une députation libérale dirigée par l'alliance King-Lapointe sera en majorité à la Chambre des Communes, à Ottawa, il ne sera pas question d'envoyer des soldats canadiens combattre contre leur gré dans les armées britanniques d'outre-mer.

C'est donc à un insigne bienfaiteur, qui leur apportait l'assurance formelle de leur liberté et de leur quiétude, qu'une poignée d'ineptes chahuteurs aurait voulu imposer silence! Fort heureusement pour la bonne renommée de Québec, la foule s'est chargée de les ramener brusquement à la raison. La voix claironnante de M. Cardin a dominé le tumulte et provoqué les généreuses acclamations du peuple. Aujourd'hui, si les interrupteurs ont enfin compris l'infamie du mot d'ordre auquel ils ont cru devoir obéir, ils réaliseront que sans une intervention opportune, ils auraient eu le tort d'insulter sottement l'un des champions qui les ont sauvés de l'obligation d'avoir à payer le tribut du sang.

"LE SOLEIL"

LA COLONISATION ET LE COMMERCE

Les fervents de la colonisation font généralement valoir en sa faveur les avantages sociaux et économiques de cette entreprise. Cela est tout naturel parce que l'entreprise est d'abord sociale; immédiatement ensuite elle est économique.

Elle est sociale parce qu'en favorisant l'agrandissement du pays, elle permet l'établissement sur la terre des fils de cultivateurs, des fermiers dépossédés de leurs biens et des journaliers des villes, partis des campagnes, depuis quelques années déjà. C'est dans l'agriculture que ces gens pourront le mieux gagner leur vie et rendre à la société de réels services.

Elle est économique parce qu'elle fait progresser le développement matériel du pays en favorisant l'exploitation de nos ressources naturelles et particulièrement de notre ressource terre. La colonisation et le premier pas vers l'agriculture, cette richesse dont la stabilité est à toute épreuve et qui est indispensable au progrès de tout pays.

La colonisation exerce aussi une influence importante sur plusieurs autres activités matérielles, dont celle sur le commerce n'est pas à négliger. On oublie trop souvent de souligner ce fait. Pour démontrer cet avancé consultons les statistiques fédérales pour y voir ce que rapporte au commerce le développement de régions nouvelles.

Il y a cent ans, les Bois-Francs étaient colonisés. En 1931 , cette région faisait vivre une population de 79,362 personnes et durant l'an-1930 elle fournit au commerce de détail, à part la production agricole et industrielle, un total de ventes de $7,810,400.00. Elle compte 781 marchands qui gardent en magasin des produits de toutes sortes se chiffrent à une valeur de $2,383,000.00. Les salaires payés dans ces établissements s'élèvent à une somme de $391,-000.00.

Il y a encore mieux, cependant. Etudions le cas de l'Abitibi, dont le développement est tout à fait récent. Cette région comptait en 1931 une population de 23,692 personnes. En 1930, le commerce de détail avait un chiffre d'affaires s'élevant à $2,105,200.00, tandis qu'il y avait en dépôt dans les différents magasins pour une valeur de $595,000.00. Les salaires pays s'élevaient à $91,690.00.

En 1939, on sait que la population de l'Abitibi est pratiquement le triple de celle de 1931. On peut donc dire qu'il en est de même pour les chiffres se rapportant au commerce. Si l'on tient compte que le développement de cette région ne remonte qu'à vingt-cinq ans, que sera-t-il dans un autre vingt-cinq ans? On a tout lieu de croire que le développement commercial de l'Abitibi sera tel qu'il jouera un rôle prépondéant dans notre économie nationale.

C. E. COUTURE.
11 octobtre 1939.

ACHATS DE $25,005,000 DE MATERIEL ROULANT

Ottawa.—Les négociations entre les compagnies de Chemins de fer et les manufacturiers de matériel roulant avancent rapidement, a-t-on appris, ce soir, et des contrats seront probablement accordés la semaine prochaine.

Le Pacifique Canadien et le Canadien National achètent du matériel pour une somme de $25,000,-000, soit 53 locomotives, 4,700 wagons et des voitures-glacières.

PAS DE CONSCRIPTION

La province entière de Québec—et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles—ne voudra jamais accepter le service obligatoire ou la conscription en dehors du Canada. J'irai encore plus loin. Quand je dis "toute la province de Québec", je veux dire que telle est aussi mon opinion personnelle. Je suis autorisé par mes collègues de la province de Québec dans le cabinet—le vénérable leader du Sénat, mon bon ami et collègue le ministre des travaux publics (M. Cardin), mon ami, concitoyen et collègue, le ministre des pensions et de la santé nationale (M. Power)—à déclarer que nous ne consentirons jamais à la conscription, que nous ne serons jamais membres d'un Gouvernement qui essaiera d'appliquer la conscription et que nous n'appuierons jamais un tel Gouvernement. Est-ce assez clair?

ERNEST LAPOINTE,
Au parlement Canadien
le 9 septembre 1939.

TROUVEZ LA PERSONNE QUI.....

A BESOIN D'UN AMEUBLEMENT OU UN ARTICLE QUELCONQUE D'OCCASION EXACTEMENT COMME CELUI QUE VOUS VOULEZ VENDRE ET VOUS OBTIENDREZ VOTRE PRIX

POUR TROUVER CETTE PERSONNE RIEN NE VAUT LES **PETITES ANNONCES**

—dans—

"L'UNION DES CANTONS DE L'EST"

LISEZ CECI: LISEZ CECI: Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier vitrail, espèce de papier colorié pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrées, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou $3.50 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-propriétaires Poirier, Bessette et Cie. 975, rue de Bullion, Montréal, ou à La Librairie de "L'Union" à Arthabaska, P. Q.



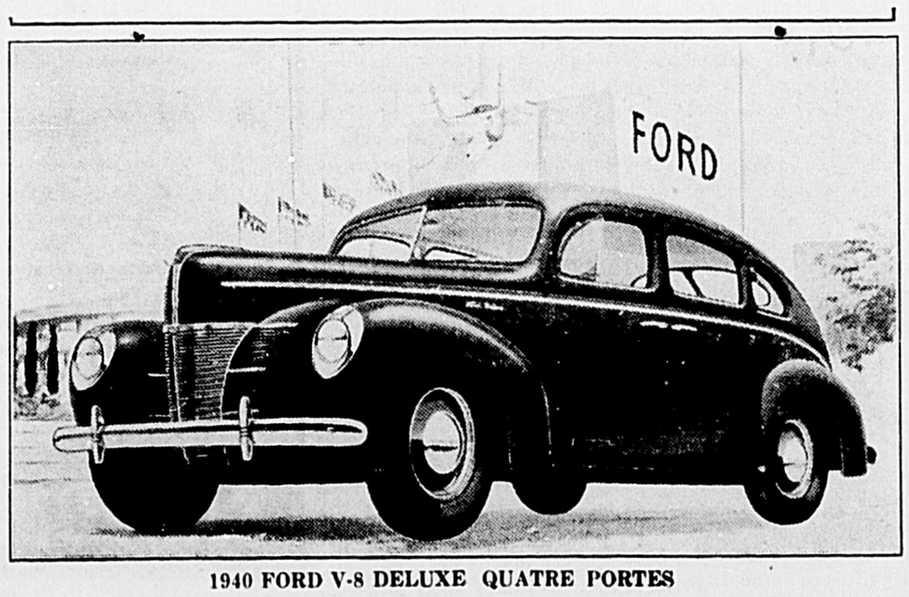
"Faites-Çà, et vous Vivrez"! O vous, hommes que j'ai tant aimés, fût-il jamais une douleur semblable, ou simplement comparable à celle que j'ai volontairement soufferte pour votre rédemption?"

"Votre rachat, vous le devez à ma bonté. Et pourtant, chaque jour ne me fournit-il pas de nouvelles preuves de votre ingratitude?"

"Malgré vos déficiences, divinement, je vous aime quand même. Tous!"

"Lisez mon testament que voici. Il est le secret du bonheur humain; il est la clef du Paradis. Faites Çà, et vous Vivrez . . . éternellement."

Fac-similé de l'évangile "Faites-Çà, et vous Vivrez", qui parait aujourd'hui, en quatrième édition. On sait que le tirage global de ce volume est maintenant de 510,000 exemplaires. La 4ième édition, particulièrement élégante, vous est offerte, avec une couverture en 5 couleurs et un intérieur en 3 couleurs, au même prix minimum qu'auparavant, 10 sous l'exemplaire. † Pour renseignements, appelez BE. 2559, ou écrivez à Propagande Catholique Romaine de la Bible, Edifice de la Centrale Jociste, 1037, rue St-Denis, Montréal, P.Q.



1940 FORD V-8 DELUXE QUATRE PORTES

A VENDRE

BELLE TERRE

A 4 Milles de Victoriaville

40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur
Bien bâtie.—Sur la Route St-Albert

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU
VICTORIAVILLE, P. Q.

Notes Locales

M. et Mme Henri Lapierre et leurs enfants, Henri-Paul, Gérard et Jean-Marc, ainsi que M. et Mme Jean-Marie Béliveau et leurs enfants, Jean-Guy, Yolande et Pierrette, de St-Norbert, sont allés rendre visite à Sœur Cécile Marie de St-Joseph, carmélite, à Trois-Rivières.

M. et Mme Maurice Garneau, nouvellement mariés, ont passé la fin de semaine à Arthabaska, chez MM. Odina et Arthur Garneau, ses frères, ainsi que chez M. et Mme Chs Biron, oncle et tante.

M. et Mme Emile Lemire, de Victoriaville, Mlle Irène Pepin, de Warwick, M. Raoul Lemieux, de Victoriaville, sont de retour de New-York, où ils ont visité l'Exposition universelle.

M. Rolland Gendreau passe quelques jours à Montréal et St-Eugène, Ont.

Territore Rawleigh maintenant vacant. Excellente occasion pour homme qui désire position permanente et profitbale. Ventes plus élevées cette année. Commencez immédiatement. Ecrivez RAWLEIGH, Dept. ML-592-K-J, Montréal, P. Q.

Une petite montre a été raflée samedi dernier, au profit de l'Oeuvre des Missions Dominicaines au Japon, et a été gagnée par M. Albert Simoneau, de cette ville.

M. Emile Garneau et Mlle Noëlla Seney, de Granby, M. Lucien Garneau et Mlle Fernande Turcotte, de Disraéli, M. J. A. Morin et Mlle Alice Turcotte, de Disraéli, M. R. Marois et Mlle Lemay, de St-Gérard, M. F. Béland et Mlle Marie-Marthe Garneau, de St-Gérard, étaient chez M. et Mme J. O. Garneau, samedi dernier.

A VENDRE : Une jument couleur rouge, âgée de 7 ans, de voiture fine et d'équitation, à vendre. S'adresser pour informations à M. Josaphat Morin, de cette ville.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

PROGRAMME DE L'HON. M. GODBOUT

Déclaration catégorique du Chef Libéral concernant le Crédit agricole et les Pensions de Vieillesse

Nos adversaires, dans la présente lutte, n'ont aucun scrupule; le public a pu en juger d'ailleurs par les moyens risqués qu'ils emploient pour combattre la doctrine libérale. Le mensonge, la calomnie et l'insinuation sont encore leur armes préférées. Ce qu'ils n'osent pas affirmer publiquement sur les tribunes, de peur d'être démentis, ils le font répéter de porte en porte par leurs innombrables cabaleurs. Ceux-ci répandent un peu partout que si le parti libéral remporte la victoire, le 25 du courant, le crédit agricole et les pensions de vieillesse seront abolis.

Mon attitude sur ces deux questions est pourtant bien claire. Je l'ai déclaré à plusieurs reprises à la radio et dans mes assemblées publiques depuis le commencement de la lutte: le parti libéral qui sera en tête de l'administration de la Province après le 25 maintiendra non seulement le prêt agricole mais l'améliorera en le rendant plus facile d'accès aux cultivateurs et en y ajoutant un système de prêt à court terme car, dans sa forme actuelle, le Prêt agricole ne peut pas satisfaire aux besoins pressants du cultivateur. Le gouvernement libéral confiera le service de ce prêt d'accommodation aux Caisses populaires. Ce système de crédit facilitera l'exploitation de la terre au cours des saisons mortes en permettant au cultivateur de renouveler un instrument aratoire, de rempacer un animal de ferme, de refaire son approvisionnement d'engrais, d'améliorer une culture, bref de poursuivre librement son travail producteur. A l'heure actuelle, le cultivateur qui a besoin d'un petit capital pour son exploitation doit ou bien emprunter à un taux d'intérêt excessfi, ou bien se résigner à son sort s'il ne trouve pas de prêteur.

PENSIONS DE VIEILLESSE

Quant à la loi de Pensions de vieillesse, c'est le parti libéral qui l'a inscrite dans les statuts de la Province; elle est essentiellement une politique libérale que nos adversaires n'ont fait qu'appliquer depuis trois ans. Nous allons la continuer et, s'il y a lieu d'y ajouter certaines réformes dans l'intérêt public, nous serons disposés à accepter les suggestions qui nous seront faites à ce sujet.

ADELARD GODBOUT.

OU VA L'ARGENT DU PEUPLE SOUS LE GOUVERNEMENT DE QUEBEC?

Entre autres cas de gaspillage éhonté, citons le suivant:

Le gouvernement d'Union Nationale a fait l'acquisition d'un vaste terrain adjacent à la ferme expérimentale provinciale de Deschambault. Sur ce terrain, il y avait une vieille propriété en ruine. Or, pour loger le régisseur de la ferme, favori du régime, le gouvernement y a érigé un château dont le coût de construction et d'aménagement s'élève à près de $100,000; ce château dont la toiture est en cuivre, est muni des améliorations tout dernier cri: lumière indirecte, ventilation artificielle, lumière automatique dans dans tous les placards, tapis de Turquie, tentures somptueuses.

Non content de ces folles dépenses, on y a aménagé récemment un jardin à la Hollywood au centre duquel on a construit UNE PISCINE entourée de tables et de parasols! **Une piscine à un pas du fleuve!**

HONNEUR AU MERITE

Mlle Gabrielle Lachance, institutrice à l'école No. 7 de Victoriaville vient de recevoir, par l'entremise de M. Albert Morissette, inspecteur d'écoles, la somme de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter Mlle Lachance du beau succès obtenu à sa classe en juin dernier. Deux de ses élèves, Mlles Béatrice Spénard et Thérèse Girouard ont obtenu leur certificat d'Etude Primaire de 9e année.

A VENDRE

Pour livraison immédiate seulement, sou réserve de vente antérieure, 1000 feuilles de Toiture d'acier galvanisé "Tite-Lap". EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1335 avenue Delorimier, Montréal.

19 oct. 4 f.

AVIS

Nous désirons informer nos lecteurs que nous ne pouvons publier les correspondances signées d'un pseudonyme, mais que nous ne publirons seulement que celles qui qui sont signées.

L'AUTONOMIE, TOUJOURS L'AUTOCRATIE, JAMAIS

C'est ce que proclame l'hon. Adélard Godbout, leader libéral, dans une causerie à la radio.—Il réfute les prétentions de M. Duplessis.—Il y a des pays autonomes dont les citoyens sont opprimés par leur gouvernement.

Voici un résumé de cette brillante causerie :

La reculade de M. Duplessis

L'homme qui a le plus abaissé la dignité de sa charge en transportant à la Chambre provinciale les mœurs et le langage de la tabagie; le politicien qui a le plus contribué à étouffer la liberté de parole et qui, aux séances de l'Enquête sur les Comptes publics, a violé toutes les règles de l'honneur, de la justice, de la probité en torturant des témoins sans leur accorder le droit sacré de se défendre; le chef de gouvernement qui a *baillonne* les députés de l'opposition pour soustraire ses actes à la censure populaire et qui, tous les jours, avec l'appui d'une majorité service, rasait une autre prérogative des députés, un autre privilège des assemblée délibérantes, en refusant par exemple de produire des documents d'intérêt public; cet homme se tourne vers vous, sans même en rougir de honte, et se proclame le champion des libertés parlementaires et de l'autonomie provinciale. Car M. Duplessis a renié ses dieux électoraux de la première heure, la Guerre et la Conscription, pour ne pas être anéanti avec tous ses partisans sous le poids de votre mépris. Désavoué publiquement par ses collègues de langue anglaise, montré du doigt par ses collaborateurs canadiens-français les plus fidèles, le premier ministre s'est aperçu avec effroi que son coup de fusil dans le temple avait indigné le **peuple** de la province, et, dans le deuxième discours de sa campagne électorale, il s'est écrié: "On a mal interprété mes paroles; je n'ai pas dit que le gouvernement fédéral imposerait la conscription, mais qu'il empiétait sur le domaine provincial."

Pourquoi, s'il est sincère, M. Duplessis a-t-il déchainé la campagne électorale la plus injuste et dangereuse de notre histoire politique en lançant aux Trois-Rivières le mot d'ordre suivant : UN VOTE POUR DUPLESSIS EST UN VOTE CONTRE LA CONSCRIPTION?... Pourquoi ses imposteurs ont-ils violé des milliers de foyers dans notre province—oui, vos foyers, mesdames et messieurs,—en feignant de recenser les familles en vertu des mesures de guerre?... Pourquoi tolère-t-il encore autour de lui, à la radio, sur les tribunes, que ses agents provocateurs fassent de la conscription leur cheval de bataille?... Pourquoi a-t-il suggéré à Paul Gouin, qui se révèle malpropre après avoir maintes fois prouvé son manque de caractère, pourquoi a-t-il prêté à cet agitateur aux phrases creuses des armes empoisonnées pour combattre les libéraux d'Ottawa?... Pourquoi, je vous le demande, M. Duplessis a-t-il remué toute cette fange s'il avait vraiment dans son cœur l'intention arrêtée de justifier son mandat provincial, dans une lutte provinciale, pour tenter de se faire réélire, lui et ses candidats, à la Chambre provinciale?... La vérité, mesdames et messieurs, la seule vérité dans ce fouillis de mensonges, c'est que M. Duplessis a parlé de tout depuis dix jours, sauf de son régime. Il a parlé de tout, sauf des trois années qu'il a passées au pouvoir, détruisant, salissant, maudissant ce qui lui barrait la route. Il a parlé de tout, sauf de sa responsabilité de mandataire et de simple honnête homme. Il a parlé de tout, sauf des questions qui vous intéressent dans une élection provinciale. C'est pour s'épargner l'embarras d'une reddition des comptes et retarder l'explication de sa politique antinationale qu'il s'est embusqué derrière le Parlement d'Ottawa et vous offre aujourd'hui le triste spectacle d'un chef qui déserte son poste au moment du combat!

L'obstacle à la conscription

Je n'hésite pas à dire qu'un vote contre Lapointe, Cardin et Power déclancherait précisément l'offensive impérialiste des jingos et mettrait la province de Québec à la merci d'une majorité bruyante, stimulée par votre désavœu de la politique anticonscriptionniste du gouvernement libéral, car le scrutin du 25 octobre sera interprété dans toute l'étendue du pays comme l'expression très nette de votre volonté.

Pourriez-vous, sans un sentiment d'angoisse et d'alarme, confier votre cause à un Duplessis ou à un Paul Gouin?

Tant qu'il y aura des ministres libéraux dans le cabinet fédéral, vous savez que vos droits seront bien défendus et que jamais, ni en matière de service obligatoire, ni en matière constitutionnelle, ni en matière de législation sociale, la Confédération ne violera les droits de la province de Québec.

La censure, "Mesure nécessaire"

Après avoir refusé de soumettre leurs textes à la censure ses orateurs se ravisèrent, selon les instructions du comité central, et firent piteusement comme les autres? La censure tolère dans les discours de l'Union nationale et ceux de M. Gouin des polissonneries, des violences, des écarts de langage que les libéraux ont évités d'eux-mêmes, parce que chez eux comme chez tous les gentilhommes, la censure la plus juste est encore celle que la raison impose aux impulsions du moment.

Mais le 15 novembre 1938, M. Duplessis reconnaissaité publiquement, à Toronto, la sagesse de certaines mesures de contrainte aux heures troublées: "Lorsque j'étais en Angleterre, disait-il, pendant la crise de septembre, je voulus me rendre à Downing Street, mais la police m'en empêcha. Je n'avais pas le droit d'aller à Downing Street. C'était là une mesure nécessaire."

L'Autonomie, toujours! L'autocratie, jamais!

Eh bien, je vous affirme que le seul moyen de sauvegarder l'autonomie de la province, c'est de chasser du Parlement le régime qui l'a sabotée pendant trois ans; c'est de vous garder aux Communes et dans le cabinet fédéral des hommes qui, respectés eux-mêmes dans tous les pays du monde et traités en égaux par les plus grands hommes politiques de l'étranger, peuvent seuls imposer au gouvernement, le respect de vos droits; c'est de confier aux libéraux, le 25 octobre, la mission de restaurer les finances publiques, la dignité des dbéats parlementaires, la bonne administration de la justice. L'autonomie, nous en sommes! L'autocratie, jamais!

Le sacrifice de l'autonomie agricole

Qu'avez-vous fait de l'autonomie de l'agriculture, monsieur Duplessis, lorsque vous avez transformé le Prêt agricole en engin électoral et l'avez livré à vos organisateurs pour qu'ils en dispensent les faveurs au gré de leurs sympathies politiques? lorsque vous avez asservi la Coopérative Fédérée de Québec, grâce au fameux bill 71, et vous êtes assuré un droit de contrôle absolu sur l'Union catholique des Cultivateurs? lorsque vous avez introduit vos agents, vos "stool pigeons" dans les organismes indépendants des cultivateurs, lorsque vous avez retiré votre aide aux cercles agricoles et aux sociétés d'agriculture, lorsque vous avez forcé les agronomes, contre leur propre gré, à faire votre cabale politique? lorsque vous avez aboli les octrois sur les engrais chimiques et privé la majorité des cultivateurs des octrois pour le drainage des terres? Qu'avez-vous fait de l'autonomie de l'agriculture lorsque vous avez aboli l'Office des débouchés que nous maintenions à Londres pour ouvrir des marchés extérieurs aux produits du Québec? uQ'avez-vou fait, oui, qu'avez-vous fait de l'autonomie de l'agriculture lorsque vous avez exproprié, dépossédé les colons de Frontenac et ailleurs de leurs lots en leur arrachant leurs "billets de location" pour les remettre à vos partisans? Y pensiez-vous, à l'autonomie de l'agriculture, quand votre régime permettait aux employés du Département de la Colonisation de spéculer sur les secours entr'autre destinés aux colons?

Le sacrifice de l'autonomie ouvrière

Chaque fois que l'Union nationale a mutilé les lois libérales, dans tous les domaines, un fragment de votre autonomie, agriculteurs et ouvriers, volait au vent comme la pierre sous la pioche du démolisseur! Qu'est-elle devenue, l'autonomie de l'ouvrier, depuis 1936? Faut-il ranger parmi les œuvres nationales de M. Duplessis pour sauver l'autonomie de la province ses complaisances envers la Laurentian Silk Mills Ltd, l'International Foils, Ltd, la société du Manoir Richelieu ou les chain-stores des Trois-Rivières, qu'il a exemptés de l'impôt municipal ou scolaire, tandis qu'il lançait ses défis ironiques aux grévistes du Textile? M. Duplessis s'est moqué de l'autonomie des organsimes ouvriers, non seulement en refusant de reconnaitre le droit sacré d'association, non seulement en étouffant les libertés syndicales, mais en faisant voter par sa majorité servile les fameux bills 19 et 20 ; deux monuments à l'injustice criante de l'Union nationale.

Le sacrifice de l'autonomie des Tribunaux

Pendant trois ans la consigne à la police des mœurs a été d'éviter les raids dans les établissements louches qui payaient à l'Union nationale l'impôt du racketeerisme pour ne pas être inquiétés. Pendant trois ans on a vu des magistrats nommés dans le régime descendre périodiquement de leurs tribunaux pour aller chercher, dans le cabinet du Procureur Général des instructions—oui, des instructions politiques—avant de juger certaines causes où se trouvaient mêlées des amis du gouvernement. Pendant 3 ans, on a vu se multiplier dans les dossiers du Procureur Général des injustices incroyables, comme l'étouffement d'un vol de $2,000 dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale du comté de Champlain parce que le coupable—récompensé cette année même par une bourse d'études du gouvernement était le fils d'un ami intime du premier ministre. Pendant trois ans, l'Union nationale a institué deux justices, une pour les amis et une pour les autres, et le Procureur Général, s'est adressé aux juges eux-mêmes pour les soustraire à la condamnation des tribunaux...

Le sacrifice de notre Autonomie financière

Le prospectus déposé à Washington le 1er septembre pour renseigner le marché américain sur l'état financier du gouvernement provincial est le document le plus amer et le réquisitoire le plus décisif qu'il soit possible d'établir contre le régime de M. Duplessis. On y voit un gouvernement qui, après avoir émis 23,000 chèques sans provision, après avoir cherché vainement des prêteurs dans toute la Confédération, a un besoin d'argent si pressant qu'il se met à genoux devant la finance étrangère, et, pour obtenir $30 millions, lui fait les concessions les plus onéreuses qu'ait jamais consenties un gouvernement canadien dans le placement de ses titres.

Quand M. Duplessis se décharge sur le gouvernement fédéral de cette responsabilité criminelle, il oublie de vous dire qu'Ottawa n'a pas empêché M. Hepburn d'emprunter à bon marché et de régler sagement sa propre politique financière....

En quarante ans les gouvernements libéraux avaient dépensé $100 milions pour construire l'outillage économique de la province, son réseau routier, ses monuments, ses ponts, ses cours de justice et son outillage social composé de toutes ses œuvres d'assistance, d'hospitalisation, d' ducation.

En trois ans l'Union Nationale a dépensé plus de deux fois cette somme, et vous chercherez en vain dans toute la province les œuvres essentielles qu'elle a créées.

Le mauvais intendant

Je la comprends, votre lâcheté, M. Duplessis. Je m'explique la peur qui s'est emparée de votre régime au moment de la reddition des comptes. Vous avec été un mauvais intendant. Le peuple vous attend pour vous remettre vos valises et vous inviter à quitter le Parlement.

Le cultivateur votera, je le sais, pour les libéraux et pour sauvegarder l'uatonomie de ses associations agricoles.

L'ouvrier votera pour les libéraux et pour revendiquer l'autonomie de son syndicat, de son union, de son groupement professionnel.

Le père de famille votera pour les libéraux et pour renflouer l'autonomie financière de la Province, l'autonomie de ses institutions parlementaires, l'autonomie de ses cours des justice.

Le 25, jour de la délivrance, le Canada français imposera à M. Duplessis la seule et unique censure qu'il redoute sincèrement; la censure de votre honnêteté et de votre juste colère! La province de Québec n'est pas mûre pour les dictateurs à la manque et les politiciens qui, pour la tromper, se taillent des masques dans le drapeau national!

Si j'en juge par le délire de joie qui nous accueille dans toutes nos assemblées politiques, nous écraserons Duplessis et son régime. La vague sera si puissante que le premier ministre lui-même y sera noyé, emporté par le remous des Trois-Rivières! Et, le lendemain du scrutin, le cri de la province de Québec sera connu et répété dans toute la Confédération : L'AUTONOMIE, TOUJOURS!... L'AUTOCRATIE, JAMAIS!

THEATRE VICTORIA

VICTORIAVILLE

Programme de la semaine :

Ouverture chaque soir à 8.15 h. P. M., excepté le dimanche et les Jours de Fêtes Religieuses.

Matinée chaque samedi P. M. à 2.30 hres (même programme que la soirée).

(Le prix d'admission comprend les taxes)

Samedi-Lundi, 21-23 octobre

Pierre Brasseur, Madeleine Robinson, Aimos, dans
"GOSSE DE RICHE"
En plus nouvelles et "La Marche du Temps", ainsi que Cartoon en couleur.
Adm. 25-30 cts.

Mardi-Mercredi, 24'25

Brian Aherne, Victor McLaglen, June Lang, dans
"CAPTAIN FURY"
(Le Robin Hood Australien)
En plus, Série Episode 10 "Mandrake le Magicien"
Adm. 25-30 cts.

Jeudi, 26 seulement

Jules Berry, Florelle, Denise Bosc, Larquey, dans
"CLODOCHE"
En plus, comédie.
Adm. 25-30 cts.

Vendredi, 27 seulement

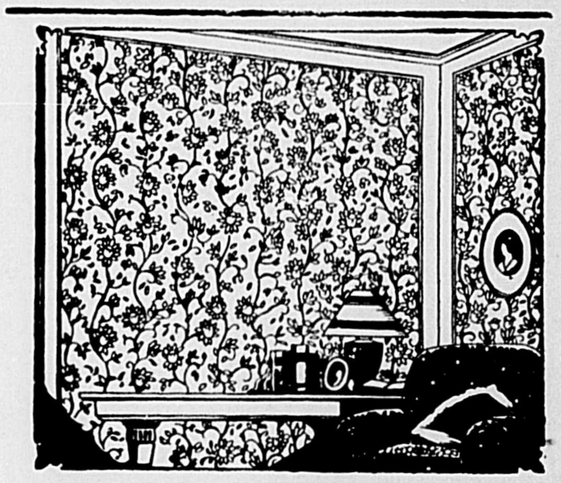
Programme double:
8.15 h.—Charles Starret dans "LAW OF THE PLAINS"
9.15 h.—Allen Lane, Heather Angel, dans une grande vue de Boxe "THE DUKE COMES BACK"
Adm. 25-30 cts.

Samedi-Lundi, 28-30 oct.

Marcel Chantal, Pierre Renoir, Eric Von Stroheim, dans
"L'AFFAIRE LAFARGE"
En plus nouvelles et comédie.
Adm. 25-30 cts.

—A VENDRE : Belle et bonne balance Dayton, à ressorts, modèle récent, en parfait ordre, à vendre chez M. Auguste Bourbeau,

—Un bon mineographe à vendre, en bonne condition. S'adresser au numréo 186, rue Notre-Dame, Victoriaville.



Qu'est-ce que vos invités pensent de votre Papier-Tenture?

Il n'y a rien dans votre maison qui indique si bien votre bon goût que votre Papier-Tenture.

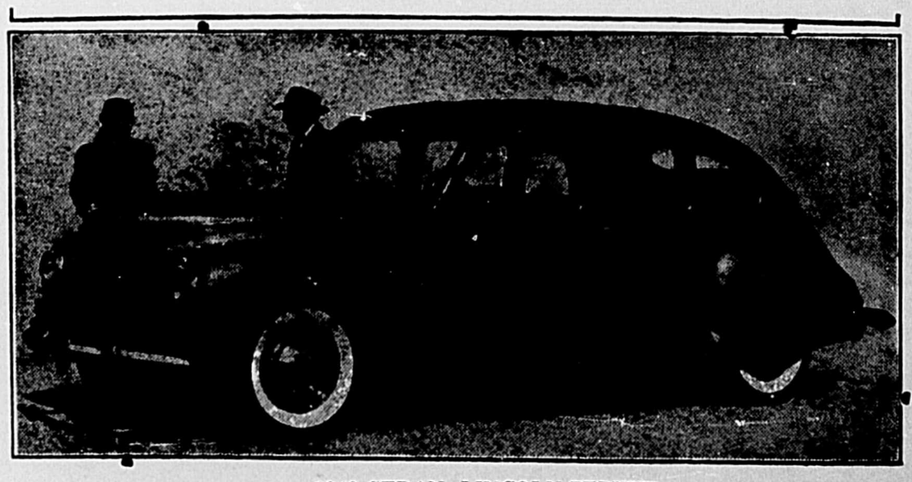
Il y a un Papier-Tenture correct pour chaque pièce et chaque genre de meubles et de tapisseries. En ce moment nous avons un assortiment exceptionnel de modèles de Papiers-Tentures en magasin, qui vous rendra le choix convenable facile.

Nous avons également le nouveau Papier-Tentures MAXIMUR. Avec sa nouvelle largeur plus grande d'un tiers il permet de nouvelles et plus belles harmonies de couleurs sans la répétition monotone du modèle que l'on trouve parmi les Papiers-Tentures plus étroits. En plus, il donne une excellente occasion pour faire usage des nouveaux effets de panneaux qui sont aujourd'hui tout à la mode pour la décoration intérieure. Venez-nous voir aujourd'hui et examinez ce nouveau Papier-Tenture.

EN VENTE A

LA LIBRAIRIE DE "L'UNION"

Arthabaska, P. Q.



1940 SEDAN LINCOLN-ZEPHYR



Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Depuis la fermeture de la semaine dernière, la hausse des prix n'a peut-être pas été marquée. Néanmoins, nous pouvons rapporter que notre marché a affiché une tenue plus active et une fermeté relativement plus consistante.

Grâce à une demande plus régulière et à une offre plus modérée, des cotations furent maintenues plus stables, même d'une tendance à se ragermir quelque peu.

Selon le relevé final compilé par l'Office Fédéral de la Statistique les stokes de beurre entreposé par tout le Canada au 1er octobre 1'39 se totalisaient à 54,418,639 lbs. comparativement à 65,218,710 lbs pour la priode correspondante de l'an dernier, soit une réduction de 7,800R,071 lbs sur 19'8.

La production totale canadienne de beurre de beurreries pour le mois de septembre dernier se chiffres à 29,596,859 lbs, et représente une diminution de 674,912 lbs sur le mois de septembre 1938.

Lundi avant-midi, le 16 octobre. le beurre No. 1, pasteurisé au gros était coté d e27½ à 27¾c. la livre.

FROMAGE

Les activités de notre marché au fromage furent ralenties et les prix légèrement plus faibles.

VOLAILLES VIVANTES

Poulets : Lese sujets de bonn qualité furent assez bien absorbés et peu de changement à noter dans les prix. Cependant, la demande fut très limitée pour les sujets de qualité inférieure et les prix à la baisse.

Poules : Les arrivages excédèrent la demande et avec une distribution très lente, une baisse de prix fut enregistrée sur toutes les différentes catégories.

VOLAILLES ABATTUES

De forts arrivages ont fait leur apparition sur notre marché et comme la température n'est pas encore assez forte pour en permettre une distribution directe et immédiate par l'entremise des détaillants, les détenteurs eurent difficulté à les écouler régulièrement.

Afin d'en trouver des acheteurs, ila fallu se tourner vers les entreposeurs. De plus, dans le but d'éviter toute chance de détérioration et en assurer une livraison rapide, des prix inférieurs à la semaine précédente furent forcément acceptés.

OEUFS

Montréal et Québec: Notre marché aux œufs fut très ferme et une hausse de 2 à 4 cts la douzaine fut enregistrée sur toutes les différentes catégories.

Une diminution considérable dans les arrivages et une amélioration dans la demande farent responsables de cette dernière avance de prix.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec. Marché stationnaire et prix soutenus.

PORCS ABATTUS

Montréal et Québec : Marché tranquille et légèrement plus faible.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus	18c.
B.—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	14c.
Coqs	13c.

POULETS VIVANTS

A Rôtir (Gris)

A.—6 lbs et plus	18c.
B.—5 lbs jusqu'à 6 lbs	16c.
C.—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c.
D.—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c.

A Rôtir (Rouges)

A.—6 lbs et plus	15c.
B.—5 lbs jusqu'à 6 lbs	13c.
C.—4 lbs jusqu'à 5 lbs	11c.
D.—3 lbs jusqu'à 4 lbs	10c.

N. B.—Les poulets de pesanteurs moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS
(Engraissés au lait)

Bons	11¼c.
Moyens	13¼c.
Communs	11¾c.
Très Communs	10¾c.

OEUFS

A—Gros	37c.
A—Moyens	31c.
A—Poulettes	26c.
B	26c.
C	20c.

MERES DINDES (VIEILLES)

A	17c.
B	16c.
C	14c.

COQS D'INDE VIVANTS

La livre	12c.

JEUNES CANARDS VIVANTS

A	20c.
B	16c.
C	16c.

VIEUX CANARDS VIVANTS

A	18c.
B	16c.
C	14c.

OIES VIVANTES

A	14c.
B	12c.
C	11c.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus, la livre	8c.

PIGEONS VIVANTS

Le couple	20c.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 Pasteurisé	27-7/16c.
No. 1 non pasteurisé	26-15/16c.
No. 2	26-7/16c.

FROMAGE
Blanc

No. 1	13c.
No. 2	12c.

Coloré

No. 1	13⅛c.
No. 2	12⅛c.

Ces prix sont nets, les frais de de vente et d'entreposage ayant été réduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 16 octobre 1939, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Bacons (180-230 lbs) Prix de base.
Nourris et abreuvés, 9.00.
Par camions, 9.25.
Selects (190-230 lbs)
Prime, par tête, de $1.00.
Bouchers (160-240 lbs)
Coupe, par tête de $1.25.
Légers (Moins de 160)
Coupe, par tête de 75c.
Pesants (240-270 lbs)
Coupe, par tête de $2.50.
Extra Pesants (Plus de 270 lbs)
Coupes de $1.50 et $2.00 du 100 livres.

Truies,	6.50-7.25
Porcs classés abattus,	12.00.

VEAUX DE LAIT

Choix	9.50-10.00
Bon	9.00-9.50
Moyen	8.00-8.50
Commun	7.00-8.00
Au seau	5.50-6.50

VEAUX DE CHAMPS

Bon	4.50-5.00
Commun	4.00-4.50

BOUVILLONS

Choix	7.50-7.75
Bon	6.75-7.50
Moyen	6.00-6.75
Commun	5.00-5.50
Com. Léger	4.00-4.50

AGNEAUX

Bons	10.00
Non castrés	8.00
Communs	7.00

MOUTONS

Bon	4.00-4.50
Commun	2.00-2.50

TAURES

Choix	6.00-6.50
Bonne	5.75-6.00
Moyenne	5.00-5.50
Commune	3.00-4.00

VACHES

Choix	5.50-6.00
Bonne	5.00-5.50
Moyenne	4.00-4.50
Commune	3.00-3.50
Très Com.	2.00-2.50

TAUREAUX

Choix	5.00-5.50
Moyen	3.75-4.00
Commun	3.00-3.50
Bon	4.00-4.50

VARIATION DES PRIX EN TEMPS DE GUERRE

Depuis la déclaration des hostilités en Europe, l'esprit de bien des gens s'est tout naturellement reporté au temps de la guerre mondiale de 1914. Maints producteurs se sont demandés comment le marché des bestiaux se comporterait d'ici quelques mois. Quelques-uns ont anticipé une hausse phénoménale des prix des animaux vivants dès le commencement de la présente guerre. Nous avons vu des expéditeurs nous aborder en coup de vent et s'informer si les pores, les agneaux ne se vendaient pas déjà $12.00 le cent livres.

Nous avons aussi remarqué que des cultivateurs gardaient leurs animaux et en retardaient la vente avec l'espoir de voir les prix se hisser aux niveaux de 1918 à 1920. No us avouons qu'il est assez difficile de vouloir prédire la tendance probable des prix si l'on considère tous les facteurs dont il faut tenir compte. Mais, comme les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets, il est probable que la situation créée par l'état de guerre sera assez semblable à celle que nous avons connue entre 1914 et 1918.

Pour répondre à ceux qui désirent se renseigner sur l'état de chose créé par les derniers événements internationaux, nous croyons utile de rapporter ici un article paru reemment dans la revue mensuelle de la Banque Royale du Canada au sujet de la tendance générale des prix pendant la guerre mondiale de 1914-1918. Cette étude est de nature à intéresser tout le monde, mais particulièrement les cultivateurs. Plusieurs d'entre eux se plaignent actuellement que les produits qu'ils ont à vendre n'ont pas monté dans la même proportion que ceux qu'ils ont à acheter et que si cet état de chose allait s'aggraver, non seulement ils verraient leur revenu diminuer, mais ils se trouveraient bientôt dans une situation assez précaire.

"Bien que le niveau général des prix se soit élevé substantiellement durant la période de 1914-1918, la hansse ne fut pas soutenue dès les premiers mois. Les hostilités eurent d'abord pour effet de paralyser les affaires en général, parce que les échanges furent interrompus dans le monde entier. Les prix de plusieurs marchandises, spécialement les plus essentielles à la consommation, tels que le blé, le sucre, se sont élevés tandis que ceux des choses moins nécessaires à la vie, notamment les sujets de luxe, ont baissé considérablement. La crainte d'une trop grande accumulation de stock dans les ports de mer des pays exportateurs et les difficultés des expéditions amenèrent un fléchissement des prix sur presque toutes les marchandises.

"La hausse des prix durant la guerre de 1914-1918 était plutôt la continuation d'un mouvement ascendant qui se faisait déjà sentir de 1908 à 1913, non seulement au Canada, mais aussi dans plusieurs autres pays. Cette tendance s'était quelque peu ralentie vers la fin de 1913 et au début de 1914 à cause d'un certain malaise dans l'industrie et le commerce à la suite des abondantes récolte de 1912 et de 1913, mais cette baisse fut à peine appréciable en août 1914.

Première réaction en 1914

"La déclaration de guerre du mois d'août avati tellement désorganisé le commerce qu'elle eut une répercussion sur les prix de presque toutes les nécessités de la vie, et ce, jusqu'à la fin de l'année 1914. Le blé, les autres grains, la farine, montèrent brusquement et continuèrent leur marche ascendante pendant douze mois, non sans subir quelques fluctuations. Le sucre, qui était à son plus bas, s'éleva à un niveau jamais vu depuis 1890. Les lainages fins perdirent de leur valeur, cependant que la laine grossière devint plus chère. Le prix des pommes et du poisson s'affaissa par crainte de se voir fermer la porte des mrachés étrangers, mais le prix de ces deux item se raffermit par la suite. Les viandes renchérirent sous l'effet d'une demande soudaine pour ravitailler l'armée, mais baissèrent à la suite d'un ralentissement dans la consommation locale et des arrivages plus nombreux des animaux vivants sur le marché à cause des hauts prix des engrais alimentaires.

"Le prix du beurre, du fromage et des œufs monta sous l'influence d'une demande grandissante de la Grande-Bretagne. Les combustibles, les métaux et plusieurs matériaux de construction devinrent meilleur marché à mesure que la demande industrielle se retira.

"Le marché s'annihila pour les peaux de fourrures vertes (raw furs) et ne se réhabilita qu'à un niveau extrêmement bas.

"Les difficultés des moyens de transport, jointes à des taux de fret et d'assurances plus élevés, détermina la hausse des prix du thé, des drogues et des produits chimiques; de même que le sucre, le tabac, le café et l'alcool, qui se mirent à monter avec l'augmentation des droits d'accise et de douane. Mais, après quelque semaines, il y eut un réajustement dans le commerce et les transports, aux conditions nouvelles. La désorganisation de l'industrie avait tellemnet affaibli la demande pour plusieurs matériaux que le niveau général des prix fléchit en octobre en dépit de l'avance enregistrée pour plusieurs autres produits. Les conditions financières instables accrurent la dépression industrielle et minèrent les tendances à la hausse au début de la guerre, mais ceci fut en partie compensé par les hauts prix des produits agricoles et les exigences des besoins militaires. Au mois de décembre, les marchés pour les denrées et les matériaux nécessaires devinrent actifs de nouveau et les prix se raffermirent".

(à suivre)

J.-E. BISSON.

16 octobre 1939.

REGLEMENTS CONCERNANT LA DEFENSE DU CANADA, 1939

39. "Nul ne doit verbalement:

(a) répandre des nouvelles ou faire des déclarations, vraies ou fausses destinées ou propres à causer de la désaffection à l'endroit de Sa Majesté ou à nuire au succès des armées de Sa Majesté ou des armées de Puissances alliées ou associées ou à porter atteinte aux relations de Sa Majesté avec des Puisances étrangères, ou

(b) répandre des nouvelles ou faire des déclarations fausses ou autres, destinées ou propres à nuire au recrutement, à l'entrainement, à la discipline ou à la gouverne des armeés de Sa Majesté.

39A. Il est interdit d'imprimer, de mettre en circulation, ou de distribuer tout livre, journal, publication, périodique, pamphlet, gravure, papier, circulaire, lettre, écrit, imprimé, publication ou document quelconque contenant de la matière, des rapports ou énoncés faux ou autrement.

(a) visant à ou de nature à causer du mécontentement à Sa Majesté, ou nuire au succès des forces de Sa Majesté, ou d'une puissance alliée de Sa Majesté, ou aux relations de Sa Majesté avec des pouvoirs étrangers, ou

(b) visant à nuire ou étant de nature à nuire au recrutement, à l'entrainement, à la discipline ou à l'administration d'une quelconque des forces de Sa Majesté, ou

(c) visant à nuire ou étant de nature à nuire à la sécurité de l'Etat aou de nature à entraver la poursuite efficace de la guerre."

ADHEMAR RAYNAULT QUITTE DUPLESSIS

Montréal.—La déclaration de M. Adhémar Raynault à l'Assomption dimanche après-midi, alors qu'il annonçait qu'il se retirait comme candidat de l'Union Nationale dans ce comté, a eu l'effet d'une bombe et l'on estime dans les cercles politiques que c'est là un dur coup porté à M. Duplessis.

M. Adhémar Raynault, député sortant de charge de l'Assomption, président de la Commission pour l'étude des exemptions et des commutations des taxes scolaires et municipales, ancien maire de Montréal, a déclaré que les gens d'honneur savent accorder leur estime à ceux qui ont l'énergie de défendre avec dignité et droiture le patrimoine ancestral.

"J'ai une déclaration à faire aujourdhui',' a dit M. Raynault, "et je sais qu'elle sera pénible aux nombreux amis qui ont si généreusement collaboré avec moi, pénible aussi à ceux qui venaient cet après-midi me demander de continuer à porter devant eux le drapeau du progrès matériel dans ce grand comté de l'Assomption; pénible aussi à moi-même. car je suis des vôtres, vous le savez, et c'est avec orgueil que je marchais à votre tête.

"Je ne serais pas digne de vous, compatriotes de l'Assomption, ni digne des principes qui doivent diriger les hommes publics de chez nous si, pour continuer de vous servir, j'allais renoncer à l'accomplissement d'un devoir plus urgent qui s'impose à ma conscience d'homme public. Je n'ai pas à vous définir ce devoir aujourd'hui. Je suis entré dans la vie publique avec un idéal, un programme. C'est cet idéal, non chimérique, qui me commande de prendre une retraite temporaire afin de mieux servir mes compatriotes. J'entre temporairement dans la vie privée parce que j'entends y travailler plus efficacement que jamais à la réalisation intégrale des idées politiques, des idées sociales, des idées nationales telles que je les ai conçues et préconisées dès mon entrée dans la vie publique. Je crois ces idées saines, justes, je les crois les seules capables de donner à la province sa prospérité réelle, de relever chez nous la situation économique des nôtres, de rebâtir l'idéal religieux et français dont nous sommes les héritiers, nous les hommes du Canada français."

IL FAUT QUE DUPLESSIS DONNE UNE REPONSE

("Gazette", mardi, 17 octobre 1939)

Tout en s'abstenant de dénoncer avec précision un acte quelconque du gouvernement fédéral qui, par son excès, justifierait la tenue d'une élection générale provinciale, le premier ministre Duplessis s'est plaint de ce que sa liberté d'action dans le domaine financier fut entravée. Le ministre de la justice a répliqué que le gouvernement de Duplessis conduit la province à la faillite et qu'en ce qui concerne l'emprunt à New-Work l'obstacle est le fait, non du gouvernement canadien, mais de celui des Etats-Unis.

Les contribuables de cette province n'ont pas eu de M. Duplessis d'explications sur la nature et l'étendue du dommage causé à la province et à eux-mêmes par les difficultés que le premier ministre éprouve à trouver de l'argent qu'il veut sans doute dépenser; cette question très pratique les intéresse plus que les circonstances qui ont empêché M. Duplessis d'agir. Il est particulièrement difficile de comprendre pourquoi notre province chercherait à accroitre sa dette envers les Etats-Unis, si c'est vraiment là ce qui gêne M. Duplessis. et aggraverait ainsi une situation déjà assez défavorable pour le Dominion. Le ressentiment est très vif à ce sujet; l'opinion publique croit que M. Duplessis, au lieu de faire entendre ces plaintes et d'en faire la base d'élections générales, devrait réduire les dépenses et non projeter de les augmenter et qu'il devrait consolider la position du Canada financièrement, et à tout point de vue, par tous les moyens possibles, afin qu'il soit en meilleure position pour faire la guerre.

Cette attitude du premier ministre sur les finances provinciales et ses critiques du gouvernement fdéral à ce sujet, ont passablement troublé l'opinion publique: mais la situation a pris un très mauvais aspect à la suite de l'accusation précise qu'à portée à St-Jean, le chef libéral provincial, Adélard Godbout, contre M. Duplessis. L'accusation porte que M. Duplessis, après avoir épuisé le crédit du Québec sur le marché financier du Canada, a dû aller aux Etats-Unis pour pouvoir emprunter son dernier $30,000,000. M. Godbout ajoute: "Lorsque cet emprunt fut obtenu des Etats-Unis, il fut nécessaire de soumettre un état des finances de la province de Québec. Bien que l'emprunt ait été obtenu, les autorités de Washington apprirent plus tard que cet état financier avait été faussé à un tel point que la parole du gouvernement provincial ne serait plus acceptée par les autorités financières ou gouvernementales de l'autre côté de la frontière."

A l'appui de cette dernière assection, M. Godbout déclare que le gouvernement de Washington aurait refusé un chèque de $32.00 du gouvernement de Québec, exigeant qu'il soit au préalable accepté par une banque canadienne.

Tout cela constitue une accusation des plus graves et le public ne sera satisfait que lorsque tous les faits relatifs à cette question auront été portés à sa connaissance.

M. Duplessis ne peut pas ne pas riposter à cette attaque. Sa cause est perdue sans espoir s'il ne le fait pas ou s'il n'expose pas ces faits de manière à rassurer la population de cette province. S'il refuse de le faire, M. Godbout devrait expliquer tout cela puisqu'apparemment il peut le faire. Le public jugera qu'elle est l'interprétation qui doit être donnée à ces faits, s'ils sont susceptibles d'être interprétés de plusieurs manières. A tout événement la lumière doit se faire et la réponse de M. Duplessis, si réponse il y a, doit être parfaite. C'est cela seul qui peut l'aider. M. Duplessis n'a pas utilisé les nombreuses occasions qu'il a eues depuis vendredi dernier pour répondre à l'accusation portée par M. Godbout.

Il a parlé de finances, mais pas au sujet de cette attaque. Le trésorier provincial, l'honorable Martin Fisher, a dénoncé la déclaration de M. Godbout au sujet de l'incident du chèque comme un faux tout en disant qu'il n'avait jamais eu connaissance d'une chose pareille. Mais quelle réponse a-t-on faite à l'essentiel de l'accusation du chef libéral?

UN MILLION DE COMPTES DE DEPOT DENOTENT LA CONFIANCE

Vous aussi, vous aimerez faire affaires

AVEC LE PIONNIER DES BANQUES CANADIENNES

Voici une lettre d'une institutrice qu'a reçue récemment, parmi beaucoup d'autres, une de nos succursales, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation.



"Je désire féliciter la succursale C---- de la Banque de Montréal à l'occasion de la célébration de son 50e anniversaire et lui souhaiter prospérité et succès ininterrompus.

"J'ai été du nombre des plus modestes déposants de votre banque la majeure partie de ce demi-siècle; et j'ai hautement apprécié la courtoisie et la cordialité du personnel — ainsi que le sentiment de sécurité que m'a toujours fait éprouver le nom seul de Banque de Montréal.

"Dans l'espoir que nos relations futures seront aussi agréables que dans le passé et qu'un grand nombre de nouveaux amis viendront grossir votre clientèle, je vous prie de croire à mes sentiments très sincères.

"E----- B-----"

BANQUE DE MONTREAL

FONDEE EN 1817

Succursale d'Arthabaska: J. L. O. PICARD, Gérant

Succursale de Victoriaville: C. S. LESPERANCE, Gérant

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

105F